



Rapport d'activité 2024

L'ASSOCIATION EN BREF

Créée en 1954, l'Entraide Union est une association intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Elle compte près de **60 établissements** et services qui accueillent des personnes de tous les âges, en grande difficulté ou en situation de handicap ainsi que des enfants au titre de la protection de l'enfance.

Au fil des ans, elle a su adapter son organisation, moderniser ses pratiques, diversifier ses domaines d'intervention et s'inscrire dans les évolutions du secteur pour offrir une qualité de service optimale aux **6000 personnes accompagnées**.

L'association a pour mission la mise en œuvre opérationnelle d'**actions d'utilité sociale** en déclinaison des politiques publiques de l'État à travers le **ministère de la Santé** bien sûr, mais aussi celles de l'**Éducation nationale**, de la **Protection judiciaire de la jeunesse** ou encore des **conseils départementaux**.

L'Entraide Union s'inscrit avec force dans une dynamique de réseau. Elle développe et formalise des partenariats avec différents acteurs : **hôpitaux, universités, collectivités territoriales ou associations** représentatives dans le champ du handicap et de la protection de l'enfance. En tant qu'**organisme gestionnaire**, dans une démarche de **citoyenneté active**, elle est animée par des **militants laïcs** et bénévoles et emploie **1500 salariés**.

Née « Entraide Universitaire » l'association change de nom en 2021 pour **gagner en cohérence** entre son appellation, la réalité de ses interventions auprès des plus **vulnérables** et le lien entre ses **équipes**, dans le droit fil des orientations de son **Projet associatif 2020-2024**, dont les maîtres mots sont le **développement durable**, **l'inclusion, la qualité de vie au travail, la citoyenneté, la fluidité des parcours**.

- **57** établissements et services
- **11** départements d'implantation
- **1473** salariés permanents
- **5974** personnes accompagnées
- **99,7M€** de budget global
- **3** CPOM médico-sociaux
- **1** CPOM sanitaire

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION

Le mot du Président	01
Notre Histoire	02
Comprendre notre association	04
La gouvernance et les professionnels	06
Les établissements	08
L'Entraide Union a célébré ses 70 ans	12

L'ANNÉE 2024 À L'ENTRAIDE UNION

Le mot de la direction générale	15
Le bilan social	16
Le bilan financier	18
Le bilan de l'activité	20
L'actualité de la démarche qualité	29
L'immobilier et le patrimoine	32

LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF

Axe 1 : responsabilité sociétale	36
Axe 2 : société inclusive	44
Axe 3 : qualité de vie et d'accueil	54
Axe 4 : adaptation et modernisation	58
Axe 5 : visibilité interne et externe	62



LE MOT DU PRÉSIDENT

Voici venu ce moment tant attendu de retour nécessaire sur l'année écoulée et les perspectives qu'elle nous laisse entrevoir ! 2024 aura été marquée par le passage dans une nouvelle décennie pour notre belle association, qui a fièrement fêté ses 70 ans.

En parcourant ce rapport d'activité vous distinguerez les événements marquants de ces journées, que nous avons voulu célébrer aussi bien avec nos partenaires extérieurs qu'avec les salariés « anciens » dans l'association lors de la remise des médailles du travail aux plus de 30 ans d'ancienneté. Peu d'associations de notre envergure peuvent en effet compter autant de bougies mais ne nous y trompons pas, ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille que d'embarquer tout le monde dans un même paquebot. Là, nos années d'expérience sont notre patrimoine, soyons en fiers !

Aussi, comme d'autres structures, nous avons pu mesurer cette année la difficulté de toujours marcher droit sur nos deux jambes, avec une gouvernance et une dirigeance, qui avancent dans le même sens... Certes, l'adage « choisir c'est renoncer » n'est pas toujours simple à suivre, mais quand il s'agit de nos valeurs, croyez bien que j'en serai toujours le garant !

C'est donc tout naturellement, et parce que les valeurs du sport nous enseignent aussi, de toujours faire équipe, dans l'humilité, que notre colloque sur la place du sport dans les ESMS, en septembre, a été un franc succès, qui a permis de mesurer à quel point nos équipes sur le terrain sont investies pour offrir à chacune des personnes accompagnées, un cadre de vie qui allie performance et bien-être autant que nous le pouvons !

Jouer collectif, c'est aussi regarder droit devant et ne jamais renoncer à sceller des partenariats s'ils sont au service de ceux que nous servons. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire tout au long de l'année avec nos amis de l'Alefpa, forts de nos différences, nous pouvons aujourd'hui affirmer que bien des points nous rapprochent pour porter ensemble les défis qui s'annoncent déjà pour l'avenir. Mais de cela, nous en reparlerons plus en avant en 2025.

Je remercie encore toutes les équipes de l'Entraide Union, professionnels, dirigeants, personnes accompagnées et partenaires institutionnels pour cette belle année et vous assure de tout mon soutien dans les mois à venir !

Alain Girard

NOTRE HISTOIRE

7 AVRIL 1954

La Mutuelle Accidents Élèves de la région parisienne crée l'Entraide Universitaire, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a alors pour mission de créer des établissements à caractère social, ce qu'elle fait dès 1959.

1962

L'Entraide Universitaire participe à la création de l'APAJH, autre grande association du secteur, et ouvre le domaine "remember" à St Hilaire de Riez qui accueille classes de mer et colonies de vacances pour jeunes handicapés mentaux.

DE 1997 À 2000

L'Entraide Universitaire s'engage dans une politique de développement avec des fusions absorptions et reprises d'activités. En 2000 elle fusionne avec l'ABNG, association créée en 1917 pour prendre en charge les blessés nerveux de la guerre de 14 et qui a créé en 1924 les premiers ITEP de France, qui apporte 4 établissements situés dans l'Ain, le Val d'Oise et l'Essonne. Création du SNALESS en 1999. Création de l'UNLAG en 2000.

2001-2003

La MAE et l'Entraide Universitaire se séparent et l'action de l'association s'ancre définitivement dans le champ du médico-social.

DÈS 2004

L'association déploie les activités de certains de ses établissements.

2024

L'Entraide Union fête ses 70 ans. Colloque : la place du sport dans nos établissements.

2021-2023

Entraide Universitaire devient *Entraide Union*. Colloque « Les métiers du social un enjeu sociétal ? » le 6 décembre 2022. Lancement du nouvel intranet le 17 octobre 2022. Déménagement du siège social à Cachan en 2023.

du dro

Créations & reprises

DE 1966 À 1970

Développement de la vocation sanitaire et médico-sociale de l'EU avec la création du centre de rééducation fonctionnelle pour enfants et le CAT Jemmapes, à Paris.

2015-2018

L'association signe un CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) en Île-de-France. Nouvelle charte graphique en 2017.

2019-2020

Colloque « Vers une société inclusive ». Adoption de la « Charte de la vie affective et de l'intimité » et de la « Charte de la laïcité ». Lancement du Projet associatif. Création du Fonds de dotation.

1959 Acquisition du terrain de Saint-Jean-de-Monts.

1962 Ouverture du domaine de Saint-Hilaire-de-Rietz qui accueille classes de mer et colonies pour handicapés mentaux.

1968 Création d'un centre de rééducation fonctionnelle rue de Charenton.

1972 Ouverture du chalet de Peisey-Nancroix qui fermera dans les années 80.

1974 Création d'un complexe à Villeneuve-la-Garenne (92), regroupant ESAT et foyer.

1978 Création à Paris rue du Sahel d'un hôpital de jour pour enfants.

1984 Création à Villeneuve-la-Garenne d'un complexe réunissant CAT, CITL et foyer.

1986 Création à Paris rue Jean-Moulin du premier ESAT et foyer pour sourds.

1997-2002 Transferts d'agrément et reprises d'actifs : EMP Dysphasia, CEBES, EMP Les Avelines et EMPRO Résonances à Saint Cloud, CAT Sellerie parisienne à Villeneuve-Saint-Georges.

2003 Inauguration du Café Signes, brasserie parisienne rattachée au CAT Jean-Moulin.

2015-2017 Reprise des 3 établissements de l'AMPP en Isère (1 CMPP et 2 SESSAD). Mandat de gestion pour un CMPP et un EMPRO dans les Hauts-de-Seine.

2021 Reprise des 2 établissements de Saint-Denis (1 CMPP et 1 CAMSP).

1950

1960

1961 Ouverture du Chalet de Courchevel qui fermera dans les années 80.

1965 Création de la maison d'enfants du Mayet-de-Montagne qui deviendra une MECS.

1970

1971 Création à Paris du premier CAMSP de France sous l'impulsion de Janine Lévy.

1977-1986 Ouverture d'un centre équestre à Bièvres. L'EU contribue à implanter en France la rééducation par l'équitation.

1980

1982 Ouverture de l'IME de Chevreuse pour enfants et adolescents et du foyer Résidence Barbanègre à Paris.

1985 L'EMP de Colombes rejoint l'Entraide.

1990

1997-2001 Fusions absorptions : EMP Cardinet, MECS du Chambon sur Lignon, 4 établissements de l'ABNG (Châtillon-la-Palud, Ambronay, IMPRO d'Arnouville, IRP de Clamageran), EPSR de Massy, l'Essor en Seine-Saint-Denis et CMPP de Montgeron)

2000

2000-2001 Créations : MAS et CAT de Vélizy-Villacoublay, IME Au fil de l'autre à Nanterre, SESSAD des Ulis.

2010

2004-2014 L'association s'enrichit de l'ESAT de Nanterre, de l'IME d'Ecouen, de l'IME et du SESSAD des Clayes-sous-Bois, de l'IME de Sarcelles, du CMPP de Morsang-sur-Orge et de l'ITEP d'Evry.

2020

2018 Ouverture du CMPP de Grigny. Traités de fusion absorption du CMPP et de l'EMPro de Suresnes.

2022 Reprise du CMPP de Villiers-le-Bel et Goussainville

NOUS SOMMES L'ASSOCIATION ENTRAIDE UNION

nouveau-né



enfant



adolescent



jeune adulte



adulte



personne vieillissante



• **6000** •
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



Difficultés
sociales



Déficiences
intellectuelle



Troubles
psychiques



Handicaps
sensoriels



Troubles
envahissants du
développement



Troubles du
comportement



Troubles des
apprentissages



Handicaps rares
(polyhandicap)



1500
SALARIÉS

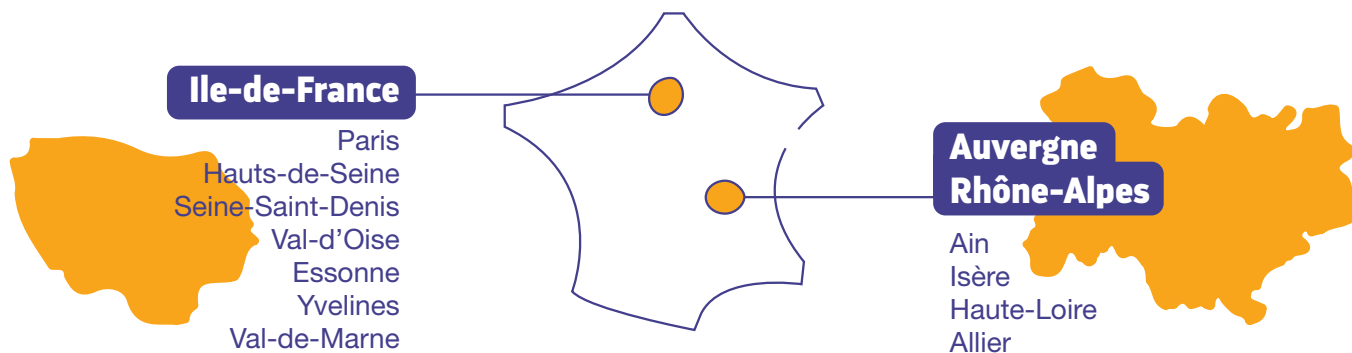
57

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



PROTECTION

UPAES -
AE -



NOS PARTENAIRES

Maisons départementales des personnes handicapées

Éducation nationale

Hôpitaux et médecine de ville

Entreprises

Aide sociale à l'enfance

Collectivités territoriales & communes

Autres acteurs médico-sociaux

NOS AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE FINANCEMENT

Conseils départementaux

Agences régionales de santé

Protection judiciaire de la jeunesse

NOUS AGISSONS POUR LA CITOYENNETÉ DE TOUS

DE L'ENFANCE

MECS - PFS
SAPMN

MÉDICO-SOCIAL DONT HANDICAP

CAMSP - CMPP - ESAT/EA - EMPRO/IME - ITEP
FOYERS - MAS - SESSAD - ENTRAIDE EMPLOI

SANITAIRE

HÔPITAL DE JOUR

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Le bureau



Alain GIRARD
Président



Erick VANDENBERGHE
Premier vice-président



Nouredine LAJAAITI
Vice-président



François HADA
Secrétaire général



Laurent FORGET
Secrétaire général adjoint



Nelly PROVOST
Trésorière générale



Jean-Paul COMTE
Trésorier g^{al} adjoint



Gilles CLEMENT
Membre



Jean-Alain STEINFELD
Membre



Evelyne Husson
Membre

Le conseil d'administration

Marie-Pierre AJAVON-LEDU
Abdel AMMARI
Alain AMATE
Monique ARDELLIER
Josie ARGAST
Pierre ARPINO
Pauline BAUMGARTNER
Katy BONTINCK
Jean BOUISSOU
B. CADOUX-DELACHENAL
Amar CHIBANE
Gilles CLEMENT

Jean-Paul COMTE
Ibra Niang FAYE
Joël FERRIER
Laurent FORGET
Alain GIRARD
François HADA
Evelyne HUSSON
Nouredine LAJAAITI
Marion LAMBERT
Renaud LAMBERT
Jean-Pierre LAMOTTE
Christian MOUGIN

Nelly PROVOST
Josiane RABER
Alain ROBERT
Jean-Alain STEINFELD
Erick VANDENBERGHE
Fabienne SCHREMPF
Sarah ZIANI

Administrateur honoraire

Jean DUBOUE
Secrétaire général d'honneur

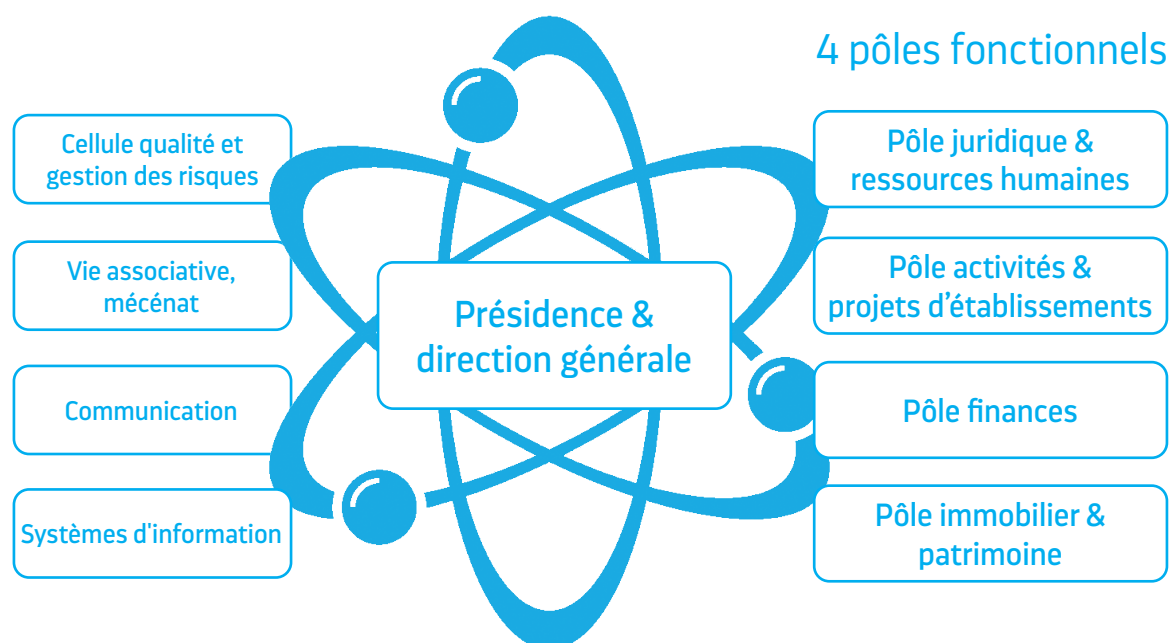
Le CA est élu par l'Assemblée générale des adhérents et renouvelé par tiers tous les deux ans.



Le siège social

Une équipe de trente personnes, répartie en **quatre pôles fonctionnels**, anime au quotidien le réseau des professionnels qui fait vivre les établissements et les accompagne dans leurs missions auprès des personnes accompagnées.

Garante de la déclinaison du Projet associatif dans toutes ses dimensions, la direction générale, par délégation du Président, s'appuie sur une politique qualité mise en œuvre de manière **transversale**. En dépit de la grande diversité des interventions de l'Entraide Union, la cohérence associative s'en trouve ainsi renforcée.



57 établissements et services médico-sociaux, sociaux et sanitaires.



CMPP

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est un service médico-social qui participe à la politique de santé mentale en direction d'enfants et d'adolescents. Il assure, en ambulatoire, le dépistage des troubles, la rééducation ou la prise en charge thérapeutique afin de faciliter la réadaptation tout en favorisant le maintien dans le milieu ordinaire. Ils reçoivent des enfants et des adolescents qui présentent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychiques, psychomoteurs ou de comportement.

CMPP Ambroise Croizat
Grigny 91

CMPP Bernard Andrey
Grenoble 38

CMPP C. Claudel et J. Prévert
Saint-Denis 93

CMPP de Suresnes
Suresnes 92

CMPP de Villiers-le-Bel et Goussainville
Villiers-le-Bel et Goussainville 95

CMPP de Morsang-sur-Orge
Morsang-sur-Orge et Fleury-Merogis 91

CMPP Robert Verdier
Montgeron 91

CAMSP

Les Centres d'action médico-sociale précoce s'adressent à des enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées. Ils ont une mission de dépistage, de prévention, de rééducation, d'accompagnement des familles, et d'aide à l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle). Leur intervention précoce facilite le processus de traitement des troubles.

CAMSP de l'Albarine
Ambérieu-en-Bugey 01

CAMSP Janine Lévy
Paris 75

CAMSP Les Comptines
Saint-Denis 93

Médico-social dont handicap

CAJ

Le Centre d'Accueil de Jour (anciennement CITL) est destiné aux personnes en situation de handicap, inaptes au travail. Il propose, à la journée, des activités culturelles, sportives, cognitives, de loisir et d'initiation au travail. L'objectif est de développer ou de maintenir la potentialité d'insertion sociale et les acquis personnels.

CAJ Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92



FOYER D'ACCUEIL

Le foyer accueille des adultes handicapés qui ne disposent pas de capacité d'autonomie suffisante pour vivre seuls en milieu ordinaire. Il met en place des actions éducatives favorisant autonomie et épanouissement.

Résidence Barbanègre
Paris 75

Foyer d'hébergement Jean Moulin
Paris 75

EANM Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92



EMPRO

Les Externats Médico-Professionnels ont pour but l'apprentissage professionnel ou préprofessionnel de jeunes âgés entre 14 ans et 20 ans, présentant majoritairement une déficience intellectuelle. Ils proposent un accueil à la journée, à temps complet ou à temps partiel. L'orientation en EMPro se fait sur décision de la CDAPH.

EMPro de Suresnes
Suresnes 92

EMPro Les Résonances
Saint-Cloud 92



DITEP

Le Dispositif ITEP (DITEP) est un dispositif médico-social accompagnant des jeunes souffrant de difficultés psychologiques et de troubles du comportement dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales.

Ce dispositif permet ainsi à des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 18 ans de bénéficier de différentes modalités d'accompagnements allant du SESSAD (suivi en ambulatoire) à un accueil à temps plein de semaine dans l'un des services de l'établissement en fonction de son âge. Le dispositif permet également de proposer des soirées d'hébergement en internat de semaine à certains jeunes et ce, en fonction des orientations de leur projet personnalisé construit avec le jeune et ses parents.

ITEP et SESSAD Clamageran
Limours et Les Ulis 91

ITEP et SESSAD Rosa Parks
Sevran 93

ITEP et SESSAD Paul Mourlon
Châtillon-la-Palud 01

ITEP et SESSAD Pierre Mâle
Arnouville 95

ITEP Thérèse Hérold
Ambronay 01

ENTRAIDE EMPLOI

Le service informe, conseille et accompagne dans le cadre du maintien dans l'emploi les travailleurs handicapés. Sa mission essentielle est de prévenir, le plus en amont possible, tout risque de licenciement de salariés pour des raisons d'inaptitude au poste ou d'aggravation de l'état de santé.

Cette mission est réalisée dans le cadre du Cap emploi 75 qui regroupe l'accompagnement vers et dans l'emploi (partenariat UNIRH 75 / Entraide Union).

Entraide Emploi
Paris 75

EMP

Les Externats Médico-Pédagogiques ont pour mission d'assurer les soins, l'éducation, la socialisation, l'accompagnement vers l'autonomie et l'enseignement de jeunes présentant majoritairement une déficience intellectuelle. Ils proposent un accueil à la journée.

EMP Les Avelines
Saint-Cloud 92

EMP Pierre Huet
Colombes 92



Médico-social dont handicap

ESAT

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail est une structure de travail protégé, dans laquelle des personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées, et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif. Il a pour finalité l'autonomie et l'épanouissement de ces personnes par le travail. Anciennement dénommé Centre d'Aide par le Travail (CAT).

ESAT Camille Hermange
Nanterre 92

ESAT Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92

ESAT Jean Moulin
Paris 75

ESAT Les Ateliers Créatifs de Limeil
Limeil-Brevannes 94

ESAT Les Ateliers de Jemmapes
Paris 75

ESAT Lucie Nouet
Vélizy-Villacoublay 78

IME

Les Instituts Médico-Educatifs ont pour mission d'assurer les soins, l'éducation, la socialisation, l'accompagnement vers l'autonomie et l'enseignement de jeunes présentant majoritairement une déficience intellectuelle. Ils proposent un accueil à la journée.

IME Au Fil de l'Autre
Nanterre 92

IME Daniel Seguret
Ecouen 95

IME de Chevreuse
Chevreuse 78

IME de Saussure
Paris 75

IME Henri Wallon
Sarcelles 95

IME René Fontaine
Les Clayes-sous-Bois 78

IME Thérèse Hérold
Ambronay 01

IMP Dysphasia
Paris 75

EA

L'Entreprise Adaptée est une entreprise du milieu ordinaire de travail employant des personnes en situation de handicap reconnues « à efficience réduite ». Ces salariés, de droit commun, peuvent ainsi exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités et sur la base d'une rémunération conforme au droit du travail.

EA Les jardins de la Sellerie
Limeil-Brevannes 94

MAS

Les Maisons d'Accueil Spécialisées reçoivent des personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou d'un polyhandicap qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie. Leur état nécessite l'intervention d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne. L'équipe apporte des soins d'hygiène, de maternage et assure la poursuite de traitements et d'activités occupationnelles ou d'éveil, tendant au maintien ou à l'amélioration des acquis, ou à prévenir une régression.

MAS Lucie Nouet
Vélizy-Villacoublay 78



SAVS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale assure le suivi des personnes résidant dans leurs propres appartements. Il offre une chance supplémentaire aux personnes prêtes à assumer une plus grande part de leur autonomie à distance des prises en charge institutionnelles plus encadrées.

SAVS Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92

Sanitaire

HÔPITAL DE JOUR

L'hôpital de jour appartient au secteur sanitaire. Il accueille à la journée des enfants et adolescents qui présentent des troubles psychiques (psychose, autisme). Un suivi thérapeutique, éducatif et scolaire leur est proposé à temps plein ou à temps partiel, dans un objectif de soin et d'éducation et dans le cadre de la politique psychiatrique de secteur.

Hôpital de Jour Francine Klein
Paris 75



SESSAD

Le SESSAD est un service mobile intervenant sur les différents lieux de vie de l'enfant (au domicile, lieu de socialisation, lieu de scolarisation, lieu de loisirs ou de culture...) et mobilisant une équipe pluridisciplinaire (équipe médicale, thérapeutique, éducative, pédagogique et sociale). Afin de s'inscrire dans une dynamique résolument inclusive, les actions réalisées sont à la fois à destination de l'enfant et de son environnement par des actions directes auprès de l'enfant (prises en charge individuelles et/ou collectives) ou indirectes auprès de l'enfant (familles, partenaires...).

SESSAD Daniel Séguret
Villiers-le-Bel 95

SESSAD DelphiDYS
Grenoble, La Côte-St-André, Villefontaine 38

SESSAD Dysphasia
Paris 75

SESSAD Les Avelines
Nanterre 92

SESSAD Pierre Huet
Colombes 92

SESSAD René Fontaine
Les Clayes-sous-Bois 78

Protection de l'enfance

MECS

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social accueillent des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en raison d'une défaillance de la fonction parentale prenant différentes formes, dans le cadre de la protection administrative (ou judiciaire). L'objectif est d'amener l'enfant à se reconstruire psychologiquement, en lui proposant un cadre de vie sécurisant, tout en assurant le maintien des liens avec le milieu d'origine et la famille et en aidant cette dernière à retrouver une place positive auprès de l'enfant.

MECS Le Mazel
Le Chambon-sur-Lignon 43

UPAES Vichy
Vichy 03

PFS

Le Placement familial spécialisé permet l'accueil permanent d'un enfant dans une situation de défaillance passagère ou durable de la fonction parentale, ou plus généralement dans un contexte nécessitant une suppléance familiale temporaire. L'accueil se fait de jour et de nuit, pour une durée déterminée, par un professionnel rémunéré par l'établissement. L'équipe thérapeutique, éducative et administrative du service accompagne l'enfant, sa propre famille et la famille d'accueil.

PFS Interm'Aide
Yssingeaux 43



L'Entraide Union a célébré ses 70 ans !

Journée festive

Le vendredi 21 juin 2024 une journée festive a été organisée autour des 70 ans de l'association. Elle a réuni les salariés ayant plus de 30 ans d'ancienneté, les membres titulaires du CSE central, des salariés du siège, des directions d'établissements, des administrateurs siégeant dans les CVS des établissements.

D'abord conviés à prendre des forces, les invités ont participé à un petit déjeuner. Ensuite, une activité collective dédiée à fêter, à la fois, la musique et les 70 ans de l'Entraide Union les attendait. Chacun a pris place devant un "cajon", **une percussion cubaine en bois**. Le groupe était divisé en trois pour mêler des cajones avec des timbres différents. Trois musiciens ont guidé avec pédagogie, par l'imitation et la répétition, les apprentis percussionnistes pour une expérience musicale alliant concentration et décontraction. Chacun a mis son sens de l'écoute au service de ce moment de partage et de cohésion matérialisant le sentiment d'appartenance à l'Entraide Union. Le fruit de cette parenthèse musicale a fait l'objet d'une captation.

L'après-midi, les participants ont eu la possibilité de :

- participer à des **ateliers d'initiation à la langue des signes (LSF)** dispensés par des travailleurs de l'ESAT Jean Moulin, tester des **casques de réalité virtuelle** pour se mettre dans la peau d'une personne en situation de handicap psychique ou ayant des troubles du spectre de l'autisme ;
- visionner des courts métrages du **festival Regards croisés "Métiers et handicaps"** qui expriment de manière drôle, décalée ou sérieuse la vie au travail des personnes souffrant de tous types de handicap ;
- admirer les **œuvres des artistes** de l'ESAT Camille Hermange exposées pour l'occasion.

Tout au long de la journée un **photomaton** était en libre accès et a permis de capturer de précieux souvenirs de cette journée anniversaire. Une façon de partager avec le plus grand nombre ces festivités, alors que les salles de réunion du siège ne permettent malheureusement pas d'accueillir plus de 100 personnes.



Témoin de nos activités et de l'importance du travailler ensemble, cet anniversaire était à la fois une célébration et un moment d'intense collaboration.





L'Entraide Union met à l'honneur ses salariés, acteurs du quotidien !

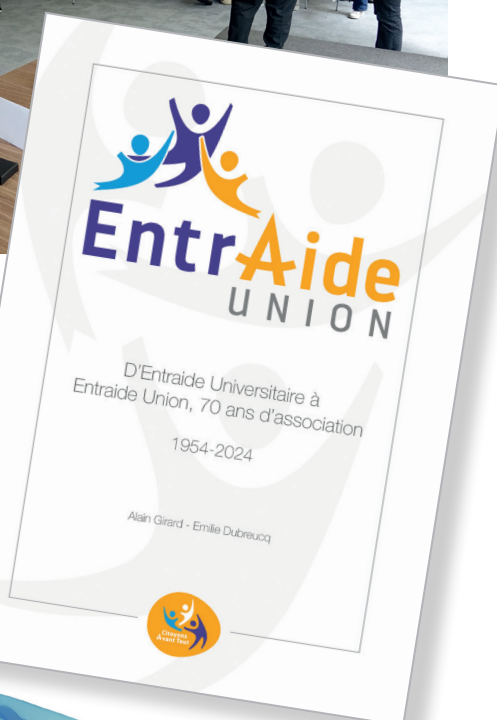
A l'occasion de la célébration de ses 70 ans, l'Entraide Union a décidé de distinguer ses salariés les plus fidèles en leur remettant une médaille pour célébrer leurs 30 années (au moins) de présence au sein de l'association.

Ce sont **48 salariés comptant au moins 30 ans d'ancienneté** et répartis sur 18 établissements qui ont été conviés à la journée de célébration de l'anniversaire de l'Entraide Union vendredi 21 juin 2024. **25 d'entre eux étaient présents**. Une cérémonie particulière leur a été dédiée, où ils se sont vus remettre une médaille des mains du président Alain Girard.



Lors de son discours, notre président a rappelé les valeurs de l'Entraide Union : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, auxquelles on pourrait ajouter Fidélité, pour ces **salariés particulièrement investis** depuis de nombreuses années.

Après avoir reçu leur médaille, plusieurs salariés ont évoqué leur attachement à l'Entraide Union, à travers leur engagement quotidien au sein de leur établissement, leur dévouement auprès du public accompagné, notamment auprès des jeunes, et la « ténacité dont il faut faire preuve pour aller à leur rencontre » ou encore les possibilités d'évolution professionnelle qui leur ont été offertes. Le grand **livre des 70 ans** leur a été offert.





Pauline, socio-esthéticienne à la MAS Lucie Nouet (Vélizy)

LE MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comme depuis 70 ans, l'année 2024 a été marquée par un engagement renouvelé au service des personnes que nous accompagnons. Dans un contexte exigeant et mouvant, les équipes de l'Entraide Union ont su faire preuve d'adaptabilité, d'innovation et de solidarité. Plus de 5900 personnes ont été soutenues dans leur parcours, avec une attention constante portée à la qualité des accompagnements, au développement de nouvelles réponses et au renforcement de nos coopérations.

Cette activité, elle s'exprime dans le présent document à travers des chiffres (actes, journées, ETP, budgets, mètres carrés...) qui semblent parfois détachés de l'humain qui fait le cœur de notre action. Ces derniers traduisent cependant l'ampleur de notre mobilisation quotidienne. Ils témoignent de l'intensité du travail mené dans nos structures : accompagnement précoce, éducation, scolarité, hébergement, protection de l'enfance, insertion par le travail...

Notre action, ce sont aussi de nombreux projets portés en 2024. Des séjours de répit à la mise en œuvre d'activités culturelles, sportives ou musicales, en passant par des actions concrètes en faveur de la modernisation de nos outils ou du partage des bonnes pratiques, les initiatives ont été nombreuses et font preuve de la dynamique associative.

2024 marque également l'achèvement de notre Projet associatif. Ce cycle se clôt sur de nombreuses avancées collectives. Il est désormais temps d'ouvrir une nouvelle réflexion stratégique, en s'appuyant sur les expériences acquises ces cinq dernières années et sur les grands enjeux de notre secteur : inclusion, transition numérique, attractivité des métiers, participation des personnes accompagnées. Ce travail collectif, essentiel pour continuer à donner du sens à notre action, a commencé en 2025 et se poursuivra tout au long de l'année.

La parole de M. Hakim Khellaf, **directeur général** depuis mai 2025

2024 est une année prometteuse par ses réalisations et l'ambition qu'elle porte déjà pour 2025. Une année d'ambition plus particulièrement à la faveur de la construction d'un nouveau Projet associatif 2026-2030, riche des expériences acquises et des orientations nouvelles indispensables pour donner plus de sens encore à notre action.



Résolument, nous agissons pour nourrir un devoir de solidarité, un devoir d'efficacité et de citoyenneté. Avec vous, un collectif humain exceptionnel, nous le porterons avec exigence et bienveillance.



LE BILAN SOCIAL

Effectif total : **1473** salariés

Liés par un CDD ou un CDI* à temps plein ou à temps partiel

Catégorie socio-professionnelle	Hommes	Femmes
Cadres	19%	22%
Administratifs	3%	10%
Educatif et social	48%	42%
Médical et paramédical	2%	15%
Service généraux	28%	10%

76 salariés en situation
de handicap

73% de femmes
27% d'hommes

136 stagiaires

(*) 1334 CDI. Chiffres au 31 décembre 2024

54%
des collabo-
rateurs ont de 1 à
5 ans d'ancien-
neté

15%
des collabo-
rateurs ont de 6
à 10 ans d'an-
cienneté

11%
des collabo-
rateurs ont plus
de 20 ans d'an-
cienneté

17% des collaborateurs
ont moins de **30 ans**

32% des collaborateurs
ont entre **31 et 45 ans**

51% des collaborateurs
ont plus de **45 ans**

Depuis plusieurs années l'association se
trouve confrontée à l'inversion de
la pyramide des âges, qui s'accroît.



FORMATION PROFESSIONNELLE

457 894€

formation continue.

737 202€

actions de formation tous dispositifs OPCO confondus.

461 268€

supplémentaires consacrés à la formation hors plan de formation.

667

salariés formés au cours de l'année 2024 contre 687 en 2023.

Prime de partage de la valeur

653 074€

bénéficiant à tous les salariés de l'association.

Prime Ségur et Laforcade

684 901€

Négociations salariales

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses négociations collectives. 13 réunions ont été organisées avec les organisations syndicales regroupant les négociations annuelles obligatoires (NAO) et les rencontres intersyndicales. Par ailleurs, le comité social et économique central (CSEC) s'est réuni six fois en 2024.

Valoriser chaque étape de la vie du salarié : un engagement fort de l'Entraide Union

En 2024, l'association a réaffirmé son engagement à accompagner ses salariés tout au long de leur parcours professionnel.

À l'occasion de ses 70 ans, l'association a choisi de mettre à l'honneur la fidélité et l'investissement de ses collaborateurs en remettant une médaille à 25 salariés comptant au moins 30 années de présence. Cette distinction symbolique leur a été remise par le président Alain Girard, lors d'un moment fort en émotion.

Dans le même esprit, des journées d'intégration ont été mises en place pour accueillir les nouveaux salariés.. Ces temps d'échange visent à leur faire découvrir les valeurs fondatrices de l'Entraide Union ainsi que son Projet associatif.

Egalité femmes-hommes

78/100



LE BILAN FINANCIER

BILAN SIMPLIFIÉ	ACTIF EN K€	2024	2023
	Actif immobilisé	60 806	57 801
	Stocks et en cours	52	15
	Créances	17 168	16 022
	Trésorerie	33 212	36 924
	Charges constatées d'avance	471	488
	TOTAL GÉNÉRAL	111 709	111 250

PASSIF EN K€	2024	2023
Fonds propres	64 311	61 323
Provisions/Fonds dédiés	21 178	20 832
Emprunts	8 598	10 283
Dettes	17 614	18 462
Produits constatés d'avance	6	351
TOTAL GÉNÉRAL	111 709	111 250

COMPTE RÉSULTAT	EN K€	2024	2023
	Résultat d'exploitation	-3 567	-854
	Résultat financier	386	745
	Résultat exceptionnel	6 440	296
	Impôts sur les bénéfices	-67	-103
	RÉSULTAT NET COMPTABLE	3 192	84

Résultat effectif global
3 252K€

APPROCHE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

EN K€	2024	2023
Fonds de roulement	33 282	36 751
Besoin en fonds de roulement	70	752
Trésorerie nette	33 212	35 999

RÉSULTATS EFFECTIFS GLOBAUX EN €

Hôpital de jour	-58 281
CPOM Ain	399 910
CPOM Isère	146 214
Établissements hors CPOM	-1 332 590
Établissements en gestion propre	2 728 352

RÉSULTATS EFFECTIFS GLOBAUX EN €

ARS Île-de-France	3 049 922
ARS IDF - Activités commerciales	-1 082 655
DASES Paris	-268 806
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 92	-330 013
TOTAL CPOM ÎLE-DE-FRANCE	1 368 447



Les chiffres clés de l'année 2024

Produits de tiers financeurs
et chiffre d'affaires

104 523K€
(101 463K€ en 2024)

+3 060K€
soit +3%

Fonds propres
64 312K€

Effectifs ETP
1296

Résultat
comptable

3 192K€

Résultat
comptable N-1

84K€

Trésorerie

33 212K€
(36 924K€ en 2024)

Ratio N : 116 jours*
Ratio N-1 : 134 jours*
* En jours de charges décaissables



POINT DE VUE DE LA TRÉSORIÈRE

Plusieurs éléments marquants ont eu un impact sur les comptes de l'association Entraide Union en 2024.

En premier lieu et pour la première fois depuis de nombreuses années, dans le cadre du CPOM Ile de France, l'ARS a procédé à des retenues de dotations de 1,7 M€ en 2024 suite au non respect des objectifs d'activité de certains établissements sur l'année 2023. Des reprises sur 2025 au titre de 2024 sont également à craindre.

Les difficultés des ESAT ont perduré et les déficits se sont creusés, des actions sont en cours pour revenir à l'équilibre. Mais, par ailleurs l'association a vendu l'ancien siège social rue d'Alésia, ce qui

a permis de dégager un fort résultat exceptionnel.

Il faut noter que la mise en chantier du nouvel établissement à Ecouen explique en partie une baisse de la trésorerie mais n'a aucune conséquence sur les résultats.

Dans ces circonstances le résultat net comptable s'établit à +3192 K€ contre +84 K€ en 2023.

Et, après prise en compte des reprises de résultats antérieurs et de diverses neutralisations, le résultat effectif global s'élève à +3252 K€ contre +486 K€ en 2023.

Nelly Provost



LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

5974 personnes ont été accompagnées par les établissements et services de l'Entraide Union en 2024

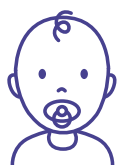


67%
d'hommes

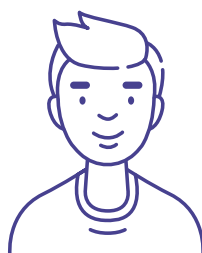


33%
de femmes

Répartition par âge



12%
ont moins de 6 ans



74%
entre 6 et 20 ans



13%
entre 21 et 59 ans



1%
ont plus de 60 ans

Répartition par déficience/difficulté principale

16%



Déficience
intellectuelle

18%



Troubles
psychiques

14%



Autisme et
autres TED*

11%



Troubles du
comportement

23%



Troubles des
apprentissages

3%



Handicaps
sensoriels

11%



Difficultés
sociales

4%

Déficiences métaboliques
Déficiences motrices
Cérébro lésions
Polyhandicap



131 160 | **358 736**
actes | journées

1162 nouvelles personnes ont été accueillies dans les établissements et services de l'Entraide Union.

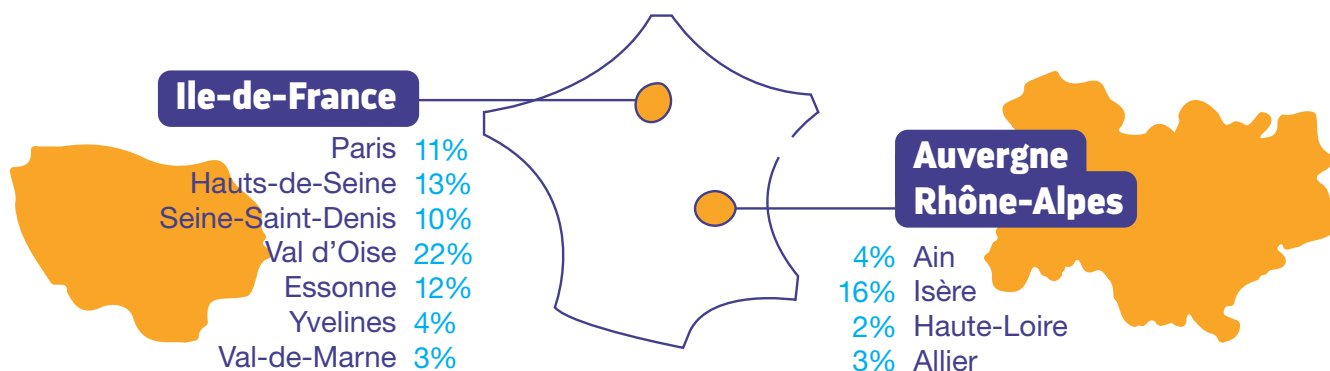
L'association a accompagné la sortie et l'orientation de **1221** personnes dans l'année (hors file active).

Comment adaptons-nous nos réponses ?

L'Entraide Union décline ses interventions pour adapter ses réponses aux besoins des personnes accompagnées :

- ▶ Le diagnostic, la prévention et les soins précoces concernent plus de **3500 jeunes enfants** dans les CAMSP, CMPP et à l'Hôpital de Jour,
- ▶ La scolarisation au sein des structures ou son accompagnement en milieu dit « ordinaire » concerne **1500 enfants et adolescents** dans les IME, EMP, EMPro, ITEP et SESSAD,
- ▶ Plus de **1200 jeunes** sont scolarisés dans les structures en unité d'enseignement interne ou externe ou en milieu ordinaire,
- ▶ Plus de **150 jeunes** bénéficient d'une formation professionnelle ou préprofessionnelle au sein des EMPro et de certains ITEP et IME,
- ▶ Plus de **200 adultes** ont été hébergés au sein des foyers et de la MAS,
- ▶ Environ **350 enfants et adolescents** ont été hébergés, dans le cadre de la protection de l'enfance mais également dans certains IME et ITEP,
- ▶ L'insertion par le travail et le maintien dans l'emploi concernent plus de **1200 personnes**, travaillant au sein des ESAT ou accompagnées par le Cap Emploi (partenariat UNIRH75 / Entraide Union).

Où nos personnes sont-elles accompagnées ?



LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

La prévention et l'accompagnement des situations complexes

Les mobilisations de la cellule inter-établissements de prévention et d'accompagnement des situations complexes en 2024

- 👍 **Situations traitées** : 25
- 👍 **ESMS concernés** : 16
- 👍 **Profils** des personnes accompagnées :
 - Mineurs : 13 - moyenne d'âge 12 ans
 - Majeurs : 12 - moyenne d'âge 31,7 ans
- 👍 **Problématiques** identifiées :

Motifs de saisine*	Quantité
Comportements problèmes/défis (violences, mises en danger...)	x13
Relais vers des partenaires	x11
Demande d'orientation (en ESMS et en inclusion scolaire)	x9
Demandes d'orientation diagnostiques troubles psychiatriques	x9
Tiers auprès de l'entourage (risque de rupture de parcours avec l'ESMS)	x6
VIAS et agression sexuelles (prévention, prostitution...)	x4
Soutien socio-administratif (démarche de régulation...)	x4
Autre (soutien, recueil de la parole distancié...)	x3

*Une situation peut connaître plusieurs motifs de saisine.

- 👍 Rencontres entre les ESMS en demande et la cellule : **42** professionnels ; **25** échanges préparatoires ; **9** rencontres d'équipes complètes
- 👍 Mobilisation des professionnels volontaires : **18** professionnels volontaires ; **10** temps d'échanges pour formuler des préconisations
- 👍 Actions et mises en œuvre : **67** actions préconisées 👍 **51** actions mises en œuvre

La cellule inter-établissements de prévention et d'accompagnement des situations complexes a conforté son fonctionnement en 2024. Elle est désormais davantage identifiée comme en témoigne le nombre croissant d'établissements différents la sollicitant.

Par ailleurs, l'année 2024 a permis une consolidation des liens avec des partenaires importants dans le traitement des situations complexes : Intimagir Île-de-France ou encore le CEAPSY avec l'intégration d'une présentation de la cellule dans le « recueil des pratiques partagées ». De manière générale, l'opportunité que représente la cellule en termes de partage des expériences, de liens inter-établissements et d'apports réflexifs sur les situations complexes (fait de ne pas être isolé lorsqu'un ESMS est confronté à des difficultés) est pleinement appréciée, ce qui constituait en soi un axe important de ses objectifs de déploiement.

Un travail de recensement des actions mises en œuvre dans les ESMS pour répondre aux



situations complexes sera généralisé en 2025. Il permettra d'alimenter le partage des expériences dans la résolution des situations présentées à la cellule. Une simplification des recours à la cellule et un planning annuel de regroupement des professionnels volontaires sera également l'occasion d'améliorer son fonctionnement et le recours aux compétences de ses membres.



Imago-DU : les indicateurs de déploiement en 2024

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité et de la sécurisation des données, l'Entraide Union met à disposition un outil informatisé de gestion des dossiers informatisés des personnes accompagnées. Pour cela, le pôle APE accompagne les ESMS dans son déploiement. Celui-ci s'organise sur plusieurs niveaux et se réalise localement, au sein même de la structure, par la direction et par un pilote "Imago DU".

Les professionnels participent à la réflexion sur l'utilisation du logiciel au sein de l'établissement, sur les bonnes pratiques à adopter et sur les freins techniques éventuels avec l'aide du pôle APE.

1685 comptes utilisateurs

1645 professionnels en interne à l'Entraide ont un compte IMAGO DU
40 professionnels externes ont un compte IMAGO DU

Nombre de formations :

30 jours de formation au total pour les référents, pilotes, directeurs et siège
dont 20 jours de formation réalisés par Evolucare.
dont 10 jours de sensibilisation réalisés par le Pôle APE.

Nombre de déploiements spécifiques :

12 établissements ou services ayant bénéficié d'un accompagnement en lien avec le déploiement d'un volet spécifique à son mode de fonctionnement
dont 5 liés au suivi des projets personnalisés ;
dont 2 liés au planning d'activité ;
dont 1 lié au déploiement du dossier médical partagé (DMP) pour sécuriser le circuit du médicament ;
dont 4 liés au déploiement du journal de bord.

 **une dizaine de nouveaux déploiements est prévue pour 2025.**

Augmentation de 25% du nombre de *tickets* ayant été reçus et traités sur 2024



La dynamique de développement de projets

Le développement de projets au sein de l'association a été poursuivi cette année dans la continuité des actions lancées les années précédentes. La mobilisation de l'ensemble des acteurs (structures, siège et partenaires) a permis une démultiplication des projets et initiatives en faveur des personnes accueillies et accompagnées.

- ➔ **18 dossiers de projet** ont été constitués en réponse à des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et appels d'offres (AAP/AMI/ADO). **15 projets ont été portés sur 6 départements** de l'Île-de-France et 3 projets sur 2 départements de l'Auvergne-Rhône-Alpes.
- ➔ **3 projets** ont été soutenus et financés par le dispositif d'appui aux projets internes de développement (DAPID).
- ➔ **8 projets internes** développés hors AAP/AMI/ADO.

Le développement de l'ensemble de ces projets vise à **adapter et améliorer l'accompagnement** au bénéfice des usagers. Le développement de ces projets a permis le financement de :

- ➔ l'extension du pôle prévention du **CAMSP Janine Lévy** à Paris mise en oeuvre en 2024 ;
- ➔ la création d'un service action éducative renforcée (AER) à l'**UPAES dans l'Allier** mise en oeuvre à partir d'avril 2025 ;
- ➔ la mise en place d'un séjour de répit à l'**IME Daniel Séguret** pendant l'été 2024 ;
- ➔ l'extension de la **MECS Le Mazel** en Haute-Loire dont la mise en oeuvre est prévue sur la durée du schéma de l'enfance de la Haute-Loire 2024-2028 ;
- ➔ la création d'un city stade dans les nouveaux locaux de l'**IME-SESSAD Daniel Séguret** pour l'été 2025 ;
- ➔ la création d'un parcours sportif adapté aux personnes accompagnées par la **MAS Lucie Nouet** ;
- ➔ la rénovation du jardin de l'**hôpital de jour pour enfants Francine Klein** pour créer un espace thérapeutique et pédagogique ;
- ➔ le support innovant "Tovertafel" qui permet de projeter des jeux interactifs sur une surface plane que ce soit une table ou le sol ;
- ➔ le projet "Apprendre en musique" qui permet au public accueilli par les structures de l'**Entraide Union de l'Ain** de bénéficier d'activités collectives à visée éducative et pédagogique sur le thème de la musique.



La révision des outils, vecteurs de participation sociale au sein des ESSM

L'année 2024 fut marquée par la mise en place d'un nouveau process de validation des outils de la loi 2002.2. Afin de favoriser la réactivité de la démarche et permettre une meilleure implication des administrateurs référents des Établissements et Services gérés par l'association Entraide Union, 6 commissions associatives dédiées à cet effet se sont réunies tout au long de l'année.

Les participants ont pu prendre davantage connaissance des documents présentés et identifier le fruit de l'engagement des différents acteurs mobilisés pour leur réécriture. A l'issue de cette commission, un avis consultatif fut émis, permettant aux administrateurs de pouvoir plus facilement se positionner sur les orientations à prendre.

Ainsi, différents outils visant à favoriser la démarche participative des personnes accompagnées ont été révisés dans cette dynamique :

28 de ces outils ont été révisés et présentés au conseil d'administration :

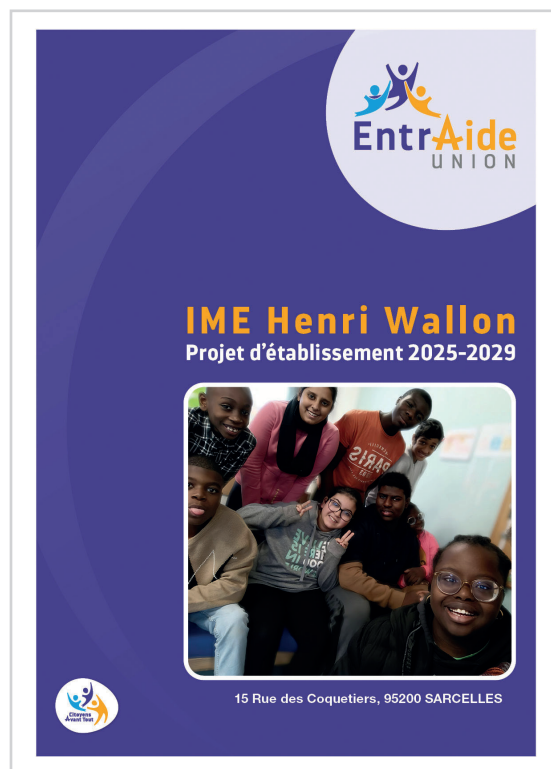
- ➔ 10 livrets d'accueil revus et adaptés au public accueilli ;
- ➔ 6 règlements de fonctionnement ;
- ➔ 5 projets d'établissement ou de service ;
- ➔ 5 règlements intérieurs de CVS ;
- ➔ 2 trames de contrats de séjour et/ou Document Individuel de Prise en Charge.

21 de ces outils sont en cours de travail par les équipes et les personnes accompagnées :

- ➔ 6 livrets d'accueil en cours d'élaboration ;
- ➔ 2 règlements de fonctionnement en révision ;
- ➔ 13 projets d'établissement ou de service en cours d'élaboration ou de rédaction.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des accompagnements réalisés par les structures, une démarche d'actualisation des outils mis à disposition a été lancée. Cette démarche vise à adapter et à moderniser les outils associatifs existants afin de mieux répondre aux besoins des structures et aux exigences réglementaires.

En 2024, quatre temps de travail ont été organisés : trois groupes de travail thématiques et un temps de concertation des directeurs et directrices. Cette dynamique se poursuivra en 2025 pour finaliser les outils et optimiser leur mise en œuvre.



Les activités commerciales des ESAT et de l'entreprise adaptée (EA)

Véritables supports de l'accompagnement réalisé dans les ESAT (établissements et services d'accompagnement par le travail) et l'EA (entreprise adaptée) de l'association, les activités commerciales doivent permettre de construire des parcours professionnels diversifiés et adaptés aux difficultés des personnes accompagnées. Leur viabilité financière sécurise ces parcours.

Une situation financière préoccupante en 2024

En 2023, les ESAT et l'entreprise adaptée gérés par Entraide Union ont continué à développer leurs activités malgré un contexte économique complexe. L'année a cependant été marquée par des disparités de rentabilité entre les différentes activités proposées par les structures. Malgré une augmentation du chiffre d'affaires global, les résultats d'exploitation sont déficitaires pour 6 des 7 structures (-1 093 978€ pour l'ensemble des ESAT/EA).

Face à cette situation déjà existante les années précédentes, un audit a été réalisé par un acteur extérieur spécialisé pour identifier les causes et les solutions mobilisables. Les principales recommandations issues de ce travail ont mis en avant la nécessité :

- 👍 **de maîtriser les charges et le circuit commercial**
- 👍 **de mieux structurer l'offre commerciale**
- 👍 **d'investir dans l'optimisation des outils de production**
- 👍 **de renforcer les synergies entre les différentes structures**



Des actions engagées en 2024

Le saviez-vous ?

L'Entraide Union est lauréate du programme d'accompagnement "Industries Engagées", porté par la région Ile-de-France. L'objectif est d'accompagner la réindustrialisation en favorisant la rencontre entre le monde de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'Industrie.

Face aux défis identifiés, plusieurs actions stratégiques ont été mises en place en 2024 :

Recrutement d'un Chargé de Développement : accompagnement des structures dans le développement de leurs ateliers, gestion des portefeuilles clients et partenaires, communication et développement de synergies inter établissements (poste pourvu en juin 2024).

Actualisation des procédures internes : amélioration de notre réactivité face aux demandes clients, faciliter les échanges internes pour fluidifier le processus commercial et opérationnel.

Développement de nouveaux marchés : signature



de partenariats avec des grands comptes (Paris Habitat, Business France, SNCF, commune de Chaville, etc.), réponse aux appels d'offres.

Renforcement de la communication et de la prospection : participation accrue à des salons professionnels, mise en place d'une stratégie de communication digitale pour mieux valoriser les prestations et attirer de nouveaux clients.

Sourcing fournisseurs : identification et mise en concurrence de nos fournisseurs, mutualisation de nos achats de consommables, outillages et formations.

Au total au 31 décembre 2024, ce sont 309k€ de marchés qui ont été reportés dont 70% dans le cadre de marchés publics renouvelables 4 ans.



ment durable et de l'insertion professionnelle. ISO 9001, qualipaysage, entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).

En 2025, nous poursuivrons donc nos efforts pour renforcer notre impact social et économique en adaptant constamment nos activités aux évolutions du marché et aux besoins des personnes accompagnées.

Des efforts à poursuivre en 2025

L'année 2025 sera marquée par une ambition accrue d'innovation et d'expansion pour garantir la pérennité et la croissance des activités de nos ESAT et de notre entreprise adaptée. Les projets prioritaires incluent :

Digitalisation des processus : intégration d'outils numériques pour améliorer la gestion des relations commerciales, la traçabilité des prestations et optimiser la relation client.

Définition d'une stratégie commerciale 2025-2030 : objectifs à long termes, mutualisation d'outils et moyens, adaptation aux politiques RSE, stratégie de développement, optimisation des plateaux techniques.

Consolidation de nos activités à forte valeur ajoutée : traiteur événementiel, création paysagère, marquage d'objets promotionnels, plateforme logistique, maroquinerie

Renforcement des collaborations partenaires : mise en place de dispositifs favorisant l'inclusion, comme le co-travail entre travailleurs d'ESAT et salariés d'entreprises partenaires, dans une logique de passerelle vers le milieu ordinaire.

Obtention de labels environnementaux et sociétaux : engagement dans une démarche de certification pour valoriser nos actions en faveur du développe-

Quelques marchés gagnés :

Commune de *Villeneuve La Garenne*
marché de 4 ans espaces verts, **104k€**

Région *Ile-de-France*
marché de 4 ans goodies, **35k€**

Technicentre SNCF 94
marché de lavage des 1500 vitres du site, marché de gré à gré **25k€/an**

Total et la commune de *Chaville*
mise à disposition, barista et plonge sur des postes d'employés de restauration



La démarche qualité au service de l'accompagnement

Les micro-formations de la cellule qualité et gestion des risques et du pôle APE en 2024

Pour la deuxième année consécutive, la cellule qualité et gestion des risques et le pôle APE proposent des micro-formations sur un ensemble de thématiques transversales liées aux enjeux de l'accompagnement des usagers. Ces temps d'échange sont **destinés aux directeurs, directeurs adjoints, cadres de santé et chefs de service des établissements** ainsi qu'à tout professionnel dont la participation est évaluée comme pertinente par les directions.

Tout au long de l'année, le nombre de participants a augmenté. Le **profil** des participants s'est également **diversifié**, preuve d'une offre de sensibilisation venant répondre aux besoins des professionnels de terrain.

👉 **6 thématiques** ont cumulé **51 participations** de janvier à décembre 2024 :

1. *L'accompagnement des personnes accueillies face aux addictions (avec et/ou sans produit)* : 7 participants
2. *La communication professionnelle : de l'oral à l'écrit, enjeux de transmission d'informations dans un contexte de vie privée de la personne accompagnée* : 28 participants
3. *Bientraitance et éthique professionnelle : du concept à la pratique professionnelle* : 26 participants
4. *La farandole des plans (PACQ, Plan bleur, PCA...)* : 26 participants
5. *La participation des personnes accompagnées* : 33 participants
6. *La promotion de la santé : prévention et accompagnement au parcours de soins (circuit du médicament, vaccination...)* : 20 participants

👉 **6 supports** de formation sont à disposition des professionnels sur notre espace **intranet**

La déclaration d'évènements indésirables et signalements aux autorités compétentes en 2024, plus qu'une exigence réglementaire...

- 👉 81 évènements Indésirables graves
- 👉 1 événement Indésirable grave associé aux soins
- 👉 31 informations préoccupantes
- 👉 14 signalements

La structuration des réponses et l'amélioration de la qualité des accompagnements dans les établissements s'est poursuivie en 2024. Les membres du groupe de réflexion ont participé à une journée de formation dédiée au suivi et au traitement des EIG. Au regard des pistes de travail dégagées, la mise en place d'une expérimentation du suivi des événements indésirables par le biais du DUI IMAGO DU a été définie. L'ensemble des outils nécessaires à sa mise en œuvre ont été mis en place au cours du dernier trimestre, permettant un début d'expérimentation pour les établissements pilotes sur le 1^{er} semestre 2025.

Cet exercice demeure pour l'Entraide Union et ses professionnels un levier d'amélioration de la qualité de ses missions.



ACTUALITÉ DE LA DÉMARCHE QUALITÉ ASSOCIATIVE

L'année 2024 a été en grande partie consacrée au pilotage et à l'accompagnement des 25 évaluations réalisées, ainsi qu'à l'initiation du projet de déploiement d'un progiciel qualité pour le second semestre 2025.

Bilan des évaluations 2023-2024

Au total, vingt-cinq évaluations ont été réalisées au sein des établissements, permettant d'engager une **réflexion approfondie sur nos pratiques**.

Ces évaluations ont constitué des moments essentiels pour prendre du recul, valoriser les bonnes pratiques professionnelles et **identifier les axes de progrès** au service de la qualité des accompagnements.



Elles ont été conduites dans un esprit d'écoute et de dialogue, générant un **réel engagement des équipes**. Ces démarches vertueuses ont contribué à dynamiser les démarches qualité, à renforcer la cohésion et à **redonner du sens aux actions professionnelles**.

L'analyse des résultats des évaluations, contribuera à définir les priorités et à poser des actions concrètes pour répondre encore mieux aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Le référentiel d'évaluation

Commun à l'ensemble du secteur social et médico-social, il est composé de **3 chapitres** :

 **Le chapitre 1 "La personne"** croise les regards de la personne et des professionnels sur l'accompagnement mis en œuvre. Les différents entretiens menés visent à appréhender la **perception de la bientraitance** par la personne accompagnée, le respect de ses droits, les actions permettant de faciliter son expression et sa participation, son implication dans la co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement, l'adaptation de son accompagnement à l'autonomie et à la santé, et la continuité et la fluidité de son parcours.

 **Le chapitre 2 "les professionnels"** vise à apprécier la capacité des professionnels à avoir un **questionnement éthique**, à garantir l'effectivité des droits des personnes accompagnées, à favoriser l'expression et la participation de la personne, à co-construire et personnaliser son projet d'accompagnement, à adapter l'accompagnement à l'autonomie et à la santé, et à assurer la continuité et la fluidité des parcours.

 **Le chapitre 3** vise à apprécier la **capacité de la direction à impulser la bientraitance et l'éthique**, à garantir les droits des personnes accompagnées, à favoriser leur expression et leur participation, à organiser la co-construction et la personnalisation des projets d'accompagnement, à proposer une stratégie d'accompagnement à l'autonomie et à la santé, à construire une politique de ressources humaines et une démarche qualité et de gestion des risques au bénéfice des accompagnements.



Niveau global associatif

Évaluations 2023 et 2024 (semestres 1 et 2). Notes sur 5



Chapitre 1
La personne



Chapitre 2
Les professionnels



Chapitre 3
L'ESSMS



Global asso

3,25

Principaux axes de travail

Identifiés selon les neuf thématiques du référentiel

Les principaux axes de travail issus des résultats des évaluations réalisées depuis 2023 sont les suivants :

Bientraitance et éthique : formaliser la stratégie de bientraitance et s'assurer de sa mise en œuvre. Cela inclut la formation des professionnels, la sensibilisation des partenaires et l'élaboration de projets personnalisés qui implique pleinement les personnes accompagnées.

Droits de la personne accompagnée : adapter les documents aux besoins des publics, en utilisant un langage clair et accessible

Expression et participation de la personne accompagnée : tracer les consentements et refus des personnes accompagnées, et réaliser des enquêtes de satisfaction régulières pour recueillir leur avis et améliorer les pratiques.

Co-construction du projet personnalisé : formaliser le processus de co-construction, de mise en œuvre et d'actualisation des projets personnalisés et cartographier et évaluer les risques de maltraitance et de violence.

Accompagnement à l'autonomie : formaliser la stratégie et tracer les actions quotidiennes liées à l'accompagnement à l'autonomie

Accompagnement à la santé : sensibiliser et former à la prévention, l'éducation et l'accompagnement à la santé

Continuité et fluidité du parcours : tracer les informations nécessaires à la continuité de l'accompagnement, formaliser les partenariats

Politique des ressources humaines : digitaliser les dossiers du personnel, formaliser les politiques liées aux ressources humaines, plans d'actions suite à l'évaluation des risques professionnels (PAPRI Pact) et à la qualité de vie et conditions de travail (QVCT), et veiller à la mise à jour des fiches de postes

Démarche qualité et gestion des risques : développer la connaissance des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) par les professionnels, élaborer des plans de prévention des risques de maltraitance et de violence, développer l'appropriation par les professionnels des sujets événements indésirables & plaintes et réclamations, co-construire avec les professionnels les plans de gestion de crise, impliquer les CVS (ou autres instances d'expression, des personnes accompagnées) sur les thématiques liés à la démarche qualité et gestion des risques.



Nouveautés 2025

Le décret du 4 décembre 2024 vient préciser les modalités de publication des résultats d'évaluation.

- ➔ À compter du 1^{er} juillet 2025, les données suivantes seront rendues publiques :
 - 👉 une fiche d'identité de l'ESSMS ;
 - 👉 une échelle qualité indiquant le niveau atteint par la structure ;
 - 👉 un rapport synthétique d'évaluation (niveau global, observation de l'ESSMS et appréciation générale, atteinte des critères impératifs et résultats par chapitre)
- ➔ Au plus tard 4 mois après la transmission du rapport à la HAS, la fiche synthétique des résultats devra être affichée de manière accessible dans les locaux de l'ESSMS. Cette fiche sera téléchargeable sur le site de la HAS.
- ➔ Les deux derniers rapports d'évaluations seront également disponibles sur le site de la HAS.

Progiciel qualité

Dans le cadre de l'axe 4 du Projet associatif visant à moderniser et formaliser nos modes de fonctionnement, une nouvelle étape va être franchie : le déploiement d'un progiciel qualité à partir du second semestre 2025 !

Pourquoi un progiciel qualité ?

Le secteur sanitaire, social et médico-social étant en constante évolution, il est devenu essentiel de se doter d'un outil performant pour mieux répondre à ses enjeux.

Ce progiciel permettra de :

- ✓ **Faciliter le pilotage** et la gestion de la démarche qualité et gestion des risques ;
- ✓ **Structurer la documentation** et guider la formalisation des pratiques ;
- ✓ **Optimiser le suivi** des actions et des indicateurs.

Quel progiciel choisir ?

Afin de choisir l'outil le mieux adapté à nos besoins, les **principaux utilisateurs** ont été impliqués dès le début du projet (directions territoriales, directions d'établissements, cadres intermédiaires, référents qualité et certains professionnels du siège).



L'IMMOBILIER ET LE PATRIMOINE

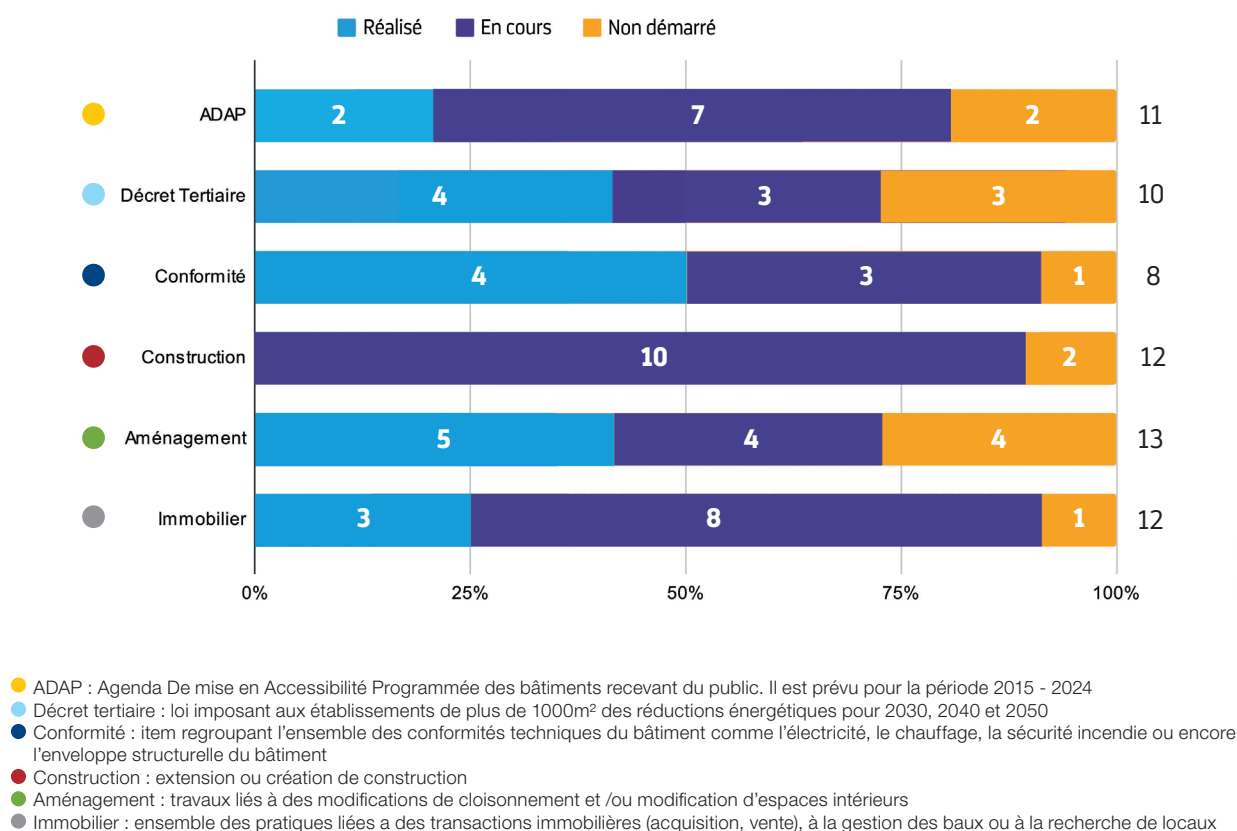
Grâce à l'implication des équipes, la majorité des projets a été amorcé, certains d'en eux ayant déjà atteint des taux de réalisation notables.

Parmi eux, le projet de construction du futur IME SESSAD Daniel Séguret à Ecoen, exemplaire en matière de Haute Qualité Environnementale et qui illustre l'ambition de concilier bien-être, performance énergétique et responsabilité environnementale.

Toutefois les perspectives économiques et les indicateurs de la construction ne sont pas optimistes. Ensemble, il nous faudra rester vigilant et savoir convaincre pour faire émerger nos projets dans les prochaines années.

Point d'avancement du schéma directeur

Le bilan d'étape du schéma directeur met en lumière les avancées significatives enregistrées dans plusieurs domaines clés, notamment **l'aménagement, la conformité des bâtiments et la mise en œuvre du décret tertiaire**, qui engage l'association à une nécessaire réduction progressive des consommations énergétiques.



Le dispositif *eco efficacité tertiaire* (décret tertiaire) pour qui pour quoi ?

Une vingtaine de nos établissements sont actuellement concernés par le champ d'application de ce décret qui nous appelle à réduire nos consommations énergétiques à l'horizon 2030, 2040 et 2050.

Suite à un **audit** lancé en 2023, les établissements concernés ont principalement des objectifs de travaux de renforcement d'isolation de leur bâtiment ou de changement de mode de chauffage pour atteindre pour ces 3 périodes des **économies notables**. Comme le prévoit le décret, l'association dépose chaque année sur la plateforme OPERAT, les factures des consommations énergétiques des établissements permettant ainsi de mesurer les évolutions des consommations. Tous les projets de travaux sur la période de notre schéma directeur doivent impérativement prendre en compte cette contrainte pour intégrer dès à présent les **objectifs de performance énergétique** contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.

2030	2040	2050
-40%	-50%	-60%
de la consommation de référence		

IME-SESSAD Daniel Séguret à Ecoen Un projet HQE exemplaire au service du bien-être et de l'environnement

Le projet de construction du futur **IME SESSAD Daniel Séguret** s'inscrit dans une démarche de certification **HQE Bâtiment Durable**, visant le niveau "Très performant". Cette certification repose sur **quatre engagements** : qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique et ancrage territorial.



Ce bâtiment est conçu pour offrir un **environnement sain et confortable**, avec une attention particulière portée à la qualité de l'air, de l'eau et à l'accessibilité pour tous. Il propose également des espaces modulables, lumineux et thermiquement agréables. Sur le plan environnemental, le bâtiment construit en bois vise l'exemplarité dans la maîtrise des consommations **énergétiques**, la gestion raisonnée d'eau, des déchets et une **réduction des émissions de gaz à effet de serre**.



Ce nouveau bâtiment dont la livraison est prévue en septembre 2025 répondra aux enjeux actuels de santé, d'adaptabilité et de sobriété énergétique, tout en s'inscrivant harmonieusement dans son territoire.



agers de la MAS Lucie Nouet

CHACQUE JOUR



LA DÉCLINAISON DU PROJET ASSOCIATIF



La démarche participative dans la gestion de projets

Construire ensemble : la démarche participative au cœur de nos projets

Participer, c'est être acteur du changement. À l'Entraide Union, qu'il s'agisse d'alimentation, de gestion technique ou d'organisation interne, la participation est au cœur de chaque démarche. Une manière concrète de faire vivre les valeurs associatives dans chaque projet, chaque mission, chaque métier.

En 2024, plusieurs initiatives ont illustré cette dynamique participative, montrant que l'intelligence collective, enrichie par l'expérience de terrain et l'expertise métier, est un puissant levier de transformation.

Renforcer la gouvernance participative autour des documents loi 2002-2

Jusqu'à présent, les documents réglementaires des structures de l'Entraide Union étaient validés par le Bureau associatif, par délégation du conseil d'administration. Dans le cadre de son Projet associatif, l'Entraide Union a choisi de faire évoluer ce processus en y **développant le lien avec les établissements**.

Ainsi, une **commission dédiée** a été créée, réunissant des membres du Bureau et des administrateurs référents des conseils de la vie sociale (CVS). Les documents y sont présentés par le pôle activités et projets d'établissements (APE) qui assure la **validation technique**.

Cette nouvelle instance, **en lien direct avec le terrain**, permettra une validation plus collaborative des documents, valorisant le travail des équipes. Les avis de cette commission seront ensuite soumis au conseil d'administration.

Un nouveau modèle de restauration pensé avec et pour tous



Lors du renouvellement de son marché de restauration, l'Entraide Union a lancé une démarche participative, invitant toutes les parties prenantes à réfléchir à « la cuisine de demain ». Des **ateliers collaboratifs** ont rassemblé les directions d'établissements et les personnels chargés de la restauration.

Par la suite, une enquête de terrain a été menée auprès des personnes accompagnées dans



six établissements, avec le soutien des personnels encadrants. Réalisée en petits groupes, cette enquête a révélé des **attentes concrètes et parfois surprenantes**, comme le retour du **flageolet** !

Ces rencontres ont permis de mettre en lumière les besoins et attentes concernant l'alimentation : plaisir, qualité, fraîcheur, circuits courts, et convivialité ont été identifiés comme des priorités partagées. Cette co-construction a conduit à la sélection d'**Api Restauration** comme nouveau prestataire et à la mise en valeur des savoir-faire internes, notamment avec l'**ESAT Les Ateliers de Jemmapes**, acteur central de la nouvelle offre.

Métiers techniques : deux journées d'échanges pour valoriser et construire l'avenir



En mars et en fin d'année, **deux journées dédiées aux métiers techniques** ont réuni agents et cadres autour d'une ambition commune : renforcer la collaboration, valoriser les savoir-faire, et construire ensemble l'avenir des métiers techniques au sein de l'association.

La première journée, placée sous le signe de la réflexion collective, a permis d'aborder en ateliers les transformations liées à la **nouvelle organisation territoriale**, les missions actuelles et futures, et les enjeux de prévention dans les interventions en sites occupés.

La seconde rencontre, à la fois technique et conviviale, a approfondi les procédures liées aux **travaux et aux réglementations**, avec l'intervention de Socotec sur la **sécurité incendie**. Elle a aussi laissé place aux échanges et à la transmission, à travers des témoignages d'expériences concrètes et le départ en retraite de deux collègues.

Ces deux temps d'échange ont confirmé l'envie des professionnels de terrain de disposer d'**espaces d'échanges, de reconnaissance et de mutualisation**, notamment par la création à venir d'une **communauté métiers** sur l'intranet.

Contribuer aux objectifs du développement durable

En tant qu'association, de par notre "cœur de métier", nous contribuons naturellement par nos actions à plusieurs des objectifs de développement durable fixés dans l'agenda 2030 dont principalement les objectifs : n°3 « bonne santé et bien-être », n°4 « éducation de qualité », n°10 « inégalités réduites ».

Nos établissements vont néanmoins au-delà de ces objectifs en continuant de développer des initiatives écocitoyennes permettant de répondre à l'objectif n°12 "consommation et production durable et responsables". Ces initiatives incluent notamment l'utilisation de composteurs, le tri sélectif, la réduction des déchets, la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage, le réemploi, le recyclage et une consommation raisonnée de l'eau et de l'électricité...

Qualité environnementale de nos activités

Dans une démarche visant à réduire l'impact environnemental de nos activités, nous mettons en place diverses initiatives pour **concilier développement durable et mission éducative**. Ces actions ont pour objectif de limiter notre empreinte écologique tout en poursuivant nos objectifs pédagogiques.

Engagement dans une démarche de réduction de l'impact environnemental

Dans cette dynamique, l'**IME de Chevreuse** a élaboré une **charte de respect de l'environnement** visant à réduire la consommation énergétique, à optimiser le tri sélectif et à limiter toute forme de gaspillage.

De son côté, le **DITEP Paul Murlon** a obtenu, pour la troisième année consécutive, le label "**Engagés pour la nature**" délivré par l'office français de la biodiversité (OFB, lire ci-contre).

Le label **OFB** a pour objectif de renforcer la mobilisation des territoires, des entreprises, et de partenaires, autour de la biodiversité et de la restauration du vivant. Un plan d'actions est attendu en faveur de la biodiversité, comprenant au moins deux actions dont une en lien avec son cœur de métier. Un bilan d'exécution du plan d'action se fait tous les deux ans et un bilan final est attendu. L'OFB est chargé de l'évaluation, et octroie ensuite un niveau de « reconnaissance » en fonction des résultats.

Repérage des pratiques durables

L'**ESAT Lucie Nouet** a mené un travail de **repérage des pratiques durables** dans le cadre de son secteur de prestation "Espaces verts". Cette démarche lui a permis d'obtenir un marché public conditionné par cette dimension écologique essentielle.

Ateliers éco-ludiques: sensibilisation des jeunes au développement durable

Les jeunes du **DITEP Paul Murlon** se sont activement impliqués dans des ateliers professionnels dédiés au **développement durable**. Ils ont participé à des actions telles que le compostage des déchets alimentaires, l'utilisation d'une serre pour des plantations et la fabrication d'objets avec du matériel recyclé. Ces initiatives leur ont permis de mieux comprendre les **enjeux écologiques** et de s'impliquer de manière concrète dans des actions durables.



Plusieurs élèves sont d'ailleurs adhérents d'une association locale et participent chaque semaine à des actions écologiques et solidaires.

L'**IME René Fontaine**, quant à lui, a mis en place plusieurs ateliers visant à sensibiliser les jeunes à l'éco-citoyenneté :

- ▶ atelier « **permaculture** », en partenariat avec l'association *Chambourcy ville fleurie*. Les jeunes se sont rendus chaque semaine au « Jardin Potager », site pédagogique et d'expérimentation, pour être sensibilisés aux enjeux environnementaux, comprendre les mécanismes du vivant et agir concrètement en respectant la nature.
- ▶ atelier « **éco responsable** » autour de l'entretien et l'embellissement des espaces de l'IME. Cet atelier a permis aux jeunes de se sensibiliser au tri sélectif, de participer à l'entretien des espaces verts, de réaliser des plantations et de réparer des objets avant de jeter...
- ▶ atelier « **décoration végétale** » : activité manuelle à base de matériaux minéraux ou végétaux trouvés dans la nature ou de matériel de récupération. L'objectif étant de reconnecter les jeunes avec la nature tout en développant l'expression et la créativité de chacun.

Consommation responsable : mieux acheter, consommer et jeter

L'année dernière nous avons mis l'accent sur l'idée de "mieux acheter". Cette année nous souhaitons valoriser les initiatives en faveur du "mieux consommer" et du "mieux jeter".

“Mieux consommer”

L'**ESAT Lucie Nouet** a engagé depuis plusieurs années une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire** : commandes et dé-commandes au plus juste des repas, pesées des déchets fermentescibles etc...) et de **suppression de l'utilisation de bouteilles plastique et de tout plastique à usage unique**.

Cette démarche entre dans le cadre des exigences de la **loi EGAlim du 30 octobre 2018** qui, en restauration collective, a vocation à développer une alimentation saine, sûre et durable en restauration scolaire, et plus largement dans tous les lieux de restauration collective publique et privée.



Qu'entend-on par **restauration collective** dans le cadre de la **loi EGA**lim ? Il s'agit d'un lieu de restauration hors foyer caractérisé par la fourniture de repas à une collectivité de consommateurs réguliers (des convives) à un prix modéré. Cela concerne plusieurs secteurs (scolaire, santé, travail...) et type de convives (enfants, jeunes adultes, adultes).

“Mieux jeter” : valorisation des déchets alimentaires et déchets verts

L'**IME René Fontaine** a installé un nouveau composteur, en partenariat avec la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour la formation d'un professionnel référent et la livraison du composteur. Les déchets de l'atelier cuisine sont récupérés et compostés au bénéfice de l'atelier espaces verts.

L'**ESAT Lucie Nouet** a, lui, mis en place une plateforme de compostage pour les déchets verts résultant de son activité.

La **loi EGA**lim comporte 5 grandes mesures visant à tendre vers une alimentation de qualité et durable :

1. Des approvisionnements **plus durables et de qualité** ;
2. Des actions visant à **réduire le gaspillage** alimentaire ;
3. Une **diversification** des sources de protéines ;
4. La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles **plastiques** ;
5. L'**information** des convives.

Indicateur de mesure de l'impact environnemental des activités

Comme dans toute démarche projet, il est important de mesurer l'efficacité des actions menées au regard des objectifs fixés.

Au sein de l'**ESAT Lucie Nouet**, un travail collectif interactif et stimulant a été réalisé afin d'établir un calcul approché de l'empreinte carbone de leurs activités, à l'aide d'outils de vulgarisation.



L'exercice de la participation, vecteur de citoyenneté

L'exercice de la citoyenneté dans les établissements gérés par l'Entraide Union se traduit concrètement par la participation active des personnes accompagnées à la vie de leur établissement. Dans cette dynamique, les conseils de la vie sociale (CVS) jouent un rôle essentiel, ils permettent un espace d'échange et de co-construction qui place les personnes accompagnées au cœur des décisions qui les concernent.



En 2024, 87 réunions de CVS ont été organisées dans l'ensemble des structures, certaines allant au-delà du nombre minimal fixé par la réglementation. Ce chiffre traduit un engagement collectif fort en faveur de la participation des usagers.

De nombreuses actions ont été déployées par les établissements pour encourager la participation des usagers. À l'**ESAT Les ateliers de Jemmapes**, dans une volonté de modernisation, un "QR code" a été mis en place pour recueillir les questions des travailleurs, leur offrant ainsi différents moyens d'expression accessibles et diversifiés. De son côté, l'**IME René Fontaine** a engagé un travail approfondi sur l'accessibilité des documents institutionnels, afin d'en faciliter la compréhension.

Le **DITEP Paul Murlon** quant à lui a systématiquement inscrit à l'ordre du jour les thématiques liées aux plaintes et réclamations et événements indésirables, démontrant ainsi la place des personnes accompagnées dans

l'amélioration continue de l'accompagnement. Enfin, à l'**EMPro de Suresnes**, le renforcement du lien entre les jeunes et les membres du CVS a été placé au cœur des priorités, à travers des propositions concrètes concernant les stages, les temps festifs, les temps forts institutionnels ou encore les conditions d'accueil.

Ces expériences montrent que la citoyenneté ne se limite pas à participer à des votes ou à des élections. Elle prend place dans des démarches inclusives et continues, allant de l'amélioration du cadre de vie à l'implication dans les auto-évaluations et évaluations quinquennales, comme l'a fait le CVS du **DITEP Thérèse Hérold**.

L'enjeu pour les années à venir est de pérenniser et élargir ces pratiques. Renforcer l'exercice de la citoyenneté, c'est renforcer la qualité de l'accompagnement dans son ensemble.



La communication accessible : pré-requis essentiel à toute forme de participation

Depuis plusieurs années, l'Entraide Union s'engage pour rendre sa communication plus accessible. Cette dynamique vise à faciliter l'accès à l'information sur toutes les composantes du fonctionnement associatif. Sans cet accès, la participation active des parties prenantes (salariés, personnes accompagnées, familles et bénévoles) serait fort limitée.

Le FALC et le langage clair : des outils au service de la communication accessible



En 2020, l'Entraide Union a fait le choix de publier son Projet associatif en version **facile à lire et à comprendre** (FALC, logo ci-contre). On utilise cette méthode pour simplifier un document. Le FALC est un niveau de langage spécifiquement dédié au public en **situation de handicap**. En particulier les personnes en situation de handicap intellectuel.

Au-delà même des personnes accompagnées et des salariés en situation de handicap, l'Entraide Union a à cœur de favoriser la **compréhension de l'ensemble de notre environnement** : les étudiants, que nous accueillons, les professionnels exerçant dans nos structures, nos partenaires... Or, les secteurs d'intervention sanitaire, médico-social et sociale utilisent régulièrement un vocabulaire technique que **très peu de personnes connaissent**. Face à cette difficulté, l'Entraide Union développe depuis deux ans l'utilisation du **"langage clair"** (logo ci-contre) dans ses communications. Moins contraignant que le FALC, cet outil d'écriture respecte une série de règles visant à **simplifier les textes produits**.



Des journées de sensibilisation et de formation à la démarche avec un partenaire (Com'Access)

com'access ...
Pour une communication accessible à tous

En matière de communication accessible, l'Entraide Union collabore avec Com'Acces pour développer une **communication plus accessible à tous**.

Ce partenariat se traduit par des actions d'accompagnement ciblées pour la rédaction de documents, des relectures de documents pour des partenaires, des actions de sensibilisation ou de **formation pour les professionnels**.

Pour la seconde année consécutive, deux actions de sensibilisation ont été proposées aux professionnels de l'Entraide Union en 2024. Ouvertes à tous, sur inscription préalable, elles ont mobilisé **36 professionnels**, issus de **20 établissements différents** et intervenant sur les **deux régions** d'implantation de l'association (Île-de-France & Auvergne-Rhône-Alpes).



Ces temps de travail partagés ont permis de mieux identifier les enjeux et les besoins qui en découlent. C'est d'ailleurs à l'issue de ces rencontres que les groupes de travail **impulsés par le pôle APE** concernant la mise à jour des outils de la loi 2002.2 ont vu le jour, objectif : proposer des trames simples et accessibles pour l'ensemble des typologies d'ESMS et de profils de publics ciblés.

Des travailleurs d'ESAT, relecteurs de documents en FALC

Article rédigé à partir du recueil fait par Com'Acces auprès de travailleurs des **ESAT les Ateliers de Jemmapes** et **Lucie Nouet**

La méthode FALC réunit un ensemble de règles qui guident l'écriture ou la réécriture d'un document. Quelques grands principes pour rédiger un document en **facile à lire et à comprendre** sont à retenir :

- 📖 la **sémantique** : renforcer le sens des mots par une illustration visuelle (pictogrammes).
- 📖 la **structure et la présentation** : trier et organiser les idées, choisir une police et une taille de caractères adaptée, aérer la lecture, etc. ;
- 📖 la **validation** par des personnes en situation de handicap mental.

C'est cette dernière étape qui permet par la suite d'apposer le logo du FALC au document. Dans la plupart des cas, la relecture se fait en coordination avec des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) tels que ceux gérés par l'Entraide Union. Les relecteurs et relectrices du FALC doivent avoir déjà eu un contact avec la lecture. Ce ne sont pas forcément de grands lecteurs ou lectrices, pourtant ils et elles se portent volontaires pour effectuer ce travail.



Pourquoi cet intérêt, quand on n'est pas adepte du texte en général ?

« On a des panels de volontaires de 18 à 52 ans », explique Damien Durand, conseiller en Économie Sociale Familiale à l'**ESAT Les Ateliers de Jemmapes** (Paris). « Quand on reçoit l'appel à projet d'un musée qui voudrait faire relire son livret d'exposition, nos volontaires viennent parce que le sujet les intéresse. Quand c'est une relecture du projet d'établissement (c'est beaucoup moins captivant), ils viennent parce que c'est un travail collectif et qu'ils participent au bien-être de leur établissement. »

Par ailleurs, ajoute Damien Durant : « c'est un travail qui peut être long et difficile pour eux, mais qui les valorise. Surtout quand ce sont des profils qui se sentent en marge sur la lecture et l'écriture. Ça leur montre – et ça montre aux autres – qu'ils y arrivent bien aussi. »

La démarche inclusive : un mouvement à géométrie variable

L'inclusion des personnes en situation de handicap est au cœur du Projet associatif de l'Entraide Union. En 2024, cette ambition s'est illustrée à travers des actions concrètes dans les domaines scolaire et professionnel.

Loin d'un modèle unique, l'inclusion est pensée comme une démarche à géométrie variable : elle s'adapte aux situations individuelles, aux contextes locaux et à la diversité des besoins. Qu'il s'agisse de **sécuriser un parcours scolaire, d'éviter une rupture professionnelle ou de promouvoir l'égalité des chances**, l'Entraide Union développe des solutions souples, innovantes et ancrées dans les territoires.

L'inclusion scolaire : une diversité de dispositifs



Dans l'Ain, le **Centre Thérèse Hérold** (photo ci-contre) déploie le SASS (service d'accompagnement et de soutien à la scolarisation) pour **maintenir les enfants dans leur environnement scolaire de proximité**, tandis que l'EMAS (équipe mobile d'appui à la scolarisation) **apporte soutien et expertise aux équipes pédagogiques**. Le **DITEP Paul Murlon** s'est également illustré à travers une mobilisation forte lors de la journée

nationale contre le harcèlement scolaire, en organisant des **temps de sensibilisation** et en produisant des **supports créés par les jeunes** eux-mêmes.

À Gennevilliers, l'**EMP Pierre Huet** porte une UEEA (unité d'enseignement élémentaire autisme) implantée dans l'école Joliot Curie, favorisant une **scolarité en milieu ordinaire** pour des enfants souffrant de troubles du spectre autistique (TSA), avec un accompagnement individualisé. L'année 2024 a également été marquée par l'inauguration du DAR (dispositif d'autorégulation) à Colombes, une **première dans les Hauts-de-Seine**. D'autres structures, à l'instar de l'**IME Henri Wallon** à Sarcelles, poursuivent le développement de leurs **classes externalisées**, qui permettent à des jeunes de fréquenter l'école dans un cadre ordinaire, tout en étant accompagnés par une équipe médico-sociale.

Enfin, l'Entraide Union a été un **acteur majeur** lors du séminaire co-organisé par l'Éducation nationale et l'ARS de Seine-Saint-Denis en septembre 2024. L'**ITEP-SESSAD Rosa Parks** de Sevran a participé à une table ronde pour présenter son fonctionnement en **plateforme**, illustrant ainsi comment un accompagnement coordonné favorise **l'insertion scolaire**.



L'inclusion professionnelle

Le travail constitue un **levier fondamental** d'inclusion. À ce titre, l'Entraide Union développe une pluralité d'actions favorisant l'accès ou le **maintien dans l'emploi**. En 2024, plusieurs établissements ont participé au DUO DAY, permettant à des personnes en situation de handicap de découvrir un métier en binôme avec un professionnel, dans une entreprise, une collectivité ou une association. Cet événement est une opportunité précieuse pour valoriser les compétences, lever les préjugés et **créer des ponts vers l'emploi**.



L'accès à la **formation qualifiante** est également une priorité. Les **ITEP Pierre Mâle** et **Paul Murlon** proposent un éventail de formations certifiantes en lien avec les projets professionnels des jeunes. Les ESAT, tels que **les Ateliers de Jemmapes** ou **les Ateliers créatifs de Limeil** (ci-contre), développent également des modules comme les savoirs de base, l'informatique, les normes d'hygiène (HACCP, RABC) ou encore les gestes et postures. En complément, d'autres structures (EMPro,

IME) délivrent des attestations de compétences et préparent à des reconnaissances officielles comme le DNB (diplôme national du brevet) ou le CFG. Ces dispositifs **valorisent les acquis et renforcent l'employabilité**.

Dans le cadre de la convention Atouts pour Tous, signée avec l'Éducation nationale et l'ARS Île-de-France, l'Entraide Union a déployé deux **dispositifs départementaux** d'insertion professionnelle dans le Val-d'Oise (**ITEP-SESSAD Pierre Mâle**) et la Seine-Saint-Denis (**ITEP-SESSAD Rosa Parks**). Chaque dispositif est animé par un chargé d'insertion professionnelle rattaché à l'établissement porteur, avec pour objectif de **faciliter les transitions vers la formation ou l'emploi**.

Enfin, l'**Entraide Emploi** poursuit son action en tant que **service d'appui au maintien dans l'emploi**. Financé par l'AGEFIPH, ce dispositif accompagne les travailleurs en situation de handicap et leurs employeurs à Paris pour prévenir les ruptures professionnelles liées à l'inaptitude ou à une aggravation de l'état de santé.

CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien



L'**Entraide Emploi** propose un **accompagnement personnalisé** à travers l'information, le conseil, l'ingénierie de solution et la facilitation de leur mise en œuvre, en lien avec les professionnels de santé, les services sociaux et les entreprises.



Soutenir les aidants, penser le répit : une priorité

Depuis la loi du 28 décembre 2015, le droit au répit est reconnu comme une composante essentielle du soutien aux proches aidants. Cette reconnaissance a été renforcée par la stratégie nationale "Agir pour les aidants 2023-2027", qui appelle à une mobilisation accrue des établissements médico-sociaux pour proposer des solutions concrètes.

En 2024, l'Entraide Union a fait de cette thématique un axe structurant de son action. Au-delà des réponses ponctuelles, plusieurs établissements ont initié ou consolidé des projets ambitieux en matière de répit, s'adressant aussi bien aux enfants et aux familles qu'aux adultes accompagnés par l'association.

Lauréat du prix "Agir In Seine-Saint-Denis" : le projet du CAMSP Les Comptines



Face à l'épuisement exprimé par de nombreuses familles, le **CAMSP Les Comptines** a conçu un projet de séjours familiaux de répit, récompensé par le prix Agir In Seine-Saint-Denis. Le premier séjour, organisé à Piriac-sur-Mer du 19 au 26 octobre 2024 en partenariat avec l'ANAE, a permis à 8 familles (24 personnes) de s'évader du quotidien, de découvrir la mer, de vivre des moments de détente et ainsi de renforcer les liens familiaux dans un cadre apaisant.

Un second séjour est déjà en préparation pour le printemps 2025 dans le sud de la France. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'évolution des CAMSP vers des approches plus intégrées, orientées vers la qualité de vie des enfants comme de leurs aidants.



Un forum pour des séjours adaptés : l'initiative de l'ESAT les Ateliers de Jemmapes



Le 7 février 2024, l'**ESAT Les Ateliers de Jemmapes** a organisé son premier forum des séjours adaptés, avec un objectif simple : permettre à chacun de découvrir les possibilités de partir en vacances. Ouvert aux travailleurs de l'ESAT et à des invités d'autres structures parisiennes, cet événement a rassemblé plusieurs organismes de séjours adaptés.

Ce temps d'échange a permis de présenter une offre diversifiée, de lever les freins liés à l'accessibilité ou au financement, et surtout, d'encourager les personnes accompagnées à se projeter dans des temps de vacances, de loisirs et de rupture avec le quotidien. Ce premier forum, salué pour son utilité et son caractère convivial, a d'ores et déjà donné rendez-vous aux participants pour une deuxième édition en 2025.

Un été de répit à l'IME Daniel Séguret et à l'IME Henri Wallon

En réponse à un appel à participation de la MDPH 95, les **IME/SESSAD Daniel Séguret** et **Henri Wallon** ont organisé un séjour de répit de deux semaines, du 15 au 26 juillet 2024, à destination de huit jeunes avec troubles du spectre autistique sans solution d'accompagnement. Accueillis dans les locaux de l'IME Daniel Séguret, ces jeunes ont bénéficié d'un encadrement professionnel favorisant la découverte du collectif, l'accès aux loisirs, et le repérage de leurs besoins spécifiques.

Au-delà d'une simple pause pour les familles, ce projet a constitué une expérience d'inclusion temporaire, de bienveillance et d'évaluation, en cohérence avec les recommandations de la stratégie nationale pour les aidants et du plan Inclus'IF 2030. À l'échelle de l'association, un groupe de réflexion sur les solutions de répit a été lancé par le siège afin d'étendre et de structurer ce type d'initiatives sur l'ensemble du territoire.



L'inclusion sociale par la culture, le loisir et le sport



Tout au long de l'année 2024, l'Entraide Union a poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion sociale des enfants, adolescents et adultes qu'elle accompagne. Accéder à la culture, au sport et aux loisirs constitue un levier puissant d'épanouissement personnel, d'autonomisation et de participation à la vie citoyenne.

Les établissements et services de l'Entraide Union ont ainsi multiplié les projets et événements pour favoriser la rencontre, l'expression et l'insertion de chacun dans la société. Retour sur quelques temps forts de cette année placée sous le signe de la diversité et la richesse des initiatives.

La culture

La culture a été un **vecteur d'émancipation et de lien social** dans de nombreux établissements. Le **CAMSP Janine Lévy** a ainsi organisé une journée festive autour d'ateliers artistiques et d'un spectacle de marionnettes avec la Compagnie Les Toupies. À l'**EMP Pierre Huet** et à l'**ESAT Camille Hermange**, le projet « 1 mois, 1 œuvre » a permis aux jeunes de rencontrer l'artiste Alexandra Devaux, de créer des œuvres et de les exposer à la MDPH des Hauts-de-Seine. L'atelier photo du **SESSAD Daniel Séguret** a quant à lui permis à des jeunes de Villiers-le-Bel d'exposer leur vision du patrimoine au Château d'Écouen lors des Journées européennes du patrimoine. Ces initiatives ont permis aux participants de développer leur **créativité**, de renforcer leur **confiance** en eux et de s'ouvrir aux mondes **de l'art et de la culture**.

Les loisirs

Les activités de loisirs ont également occupé une place importante cette année, offrant aux jeunes et aux familles des moments de **détente**, d'**échanges** et de **découverte**. L'**IME de Saussure** a, par exemple, proposé un séjour dédié au street art et aux arts urbains à Toulouse, mêlant beatbox, graffiti et breakdance. Le **CAMSP Les Comptines** a perpétué sa traditionnelle fête annuelle, avec ateliers créatifs, spectacles et goûters conviviaux. De leur côté, les jeunes de l'**IME Henri Wallon** ont participé à une sortie aux Rencontres internationales de cerfs-volants de Berck-sur-Mer, conjuguant nature, découverte et émerveillement. Ces temps de loisirs ont contribué à **tisser du lien entre les personnes accompagnées, les familles et les professionnels**, tout en offrant des espaces d'expression et de convivialité essentiels.

Le sport

Vecteur d'inclusion et de dépassement de soi, il a été particulièrement à l'honneur cette année. Autant d'exemples où les valeurs sportives - respect, solidarité, fair-play - ont été vécues pleinement. Cette dynamique sportive prépare naturellement la transition vers un moment historique pour la France : les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Vous retrouverez "**Les événements sportifs à l'Entraide Union**" plus loin dans ce documents.



Santé des personnes accompagnées

Des actions individuelles et collectives, la traçabilité dans le Dossier unique informatisé.

À l'Entraide Union, l'inclusion des personnes accompagnées et la garantie d'un parcours fluide, coordonné et respectueux sont au cœur de nos engagements. La transformation numérique en cours, avec le déploiement du Ségur numérique, incarne pleinement cet objectif : rendre chaque personne accompagnée acteur de son accompagnement, dans le respect de ses choix et de ses droits.

Le numérique au service de l'inclusion et du parcours de santé

Depuis 2023, l'Entraide Union est engagée dans le **programme ESMS Numérique**, soutenu par la CNSA, l'ANS et les ARS, avec pour ambition d'intégrer trois services socles dans son **dossier unique** (Imago DU) :

-  L'identifiant national de santé (**INS**),
-  Le dossier médical partagé (**DMP**),
-  La messagerie sécurisée de santé (**MSSanté**).

Ce virage numérique, financé par le programme SONS, est avant tout une opportunité pour **renforcer la continuité, la sécurité et la lisibilité du parcours** de chaque usager, en simplifiant la coordination entre tous les acteurs, internes comme externes.

Des avancées concrètes pour un accompagnement coordonné

La qualification des INS est bien engagée, condition indispensable pour activer la synchronisation d'Imago avec le DMP. Ce dossier santé centralisé permettra à chaque usager de bénéficier d'un **accès simplifié** à ses données médicales, d'une **prise en charge plus cohérente**, et d'une **réduction des risques d'erreurs**.

Cette synchronisation est devenue opérationnelle en 2024. L'Entraide Union déploiera également la **messagerie sécurisée**, outil de communication rapide et conforme, garantissant la **confidentialité des échanges professionnels**. Ce déploiement est prévu en 2025.

Un projet qui fait écho à notre ambition d'inclusion

Ce projet illustre concrètement l'axe 2 de notre Projet associatif : « **Accompagner vers une société inclusive et pour un parcours de l'utilisateur garanti et fluide.** »

-  Parce qu'il rend les données de santé accessibles et compréhensibles par la personne accompagnée ;
-  Parce qu'il favorise l'interconnexion entre les professionnels, évitant les ruptures de parcours ;
-  Parce qu'il place la personne accompagnée au centre de son accompagnement, en tenant compte de sa volonté, de ses besoins, de son rythme.



Ce changement structurel permet d'intégrer les personnes accompagnées dans un **écosystème de soins ouvert, sécurisé et respectueux**, en renforçant les liens entre établissements, professionnels de santé et familles.

Un engagement collectif au service de tous

Ce progrès n'aurait pas été possible sans **l'implication des équipes**, qui se mobilisent pour adapter leurs pratiques, accompagner le changement, et faire du numérique un levier de qualité de vie. Ensemble, nous visons un **taux d'utilisation de 70 % sur le DMP et la messagerie**, pour que ces outils deviennent des évidences dans le quotidien de chacun.

En choisissant d'investir dans des outils numériques centrés sur la personne, l'Entraide Union affirme son rôle d'**acteur d'une société inclusive**, où chaque usager a droit à un parcours de santé simple, fluide, compréhensible et digne.

La vie intime affective et sexuelle (VIAS) : orientations stratégiques et actions de terrain

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé sexuelle comme « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité [...] ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles sources de plaisir et sans risques, ni coercition, discrimination et violence » (2006). Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) s'appuie sur cette définition en soulignant son approche positive et respectueuse. Il s'agit de protéger et de garantir les droits humains et sexuels de « toutes les personnes [...] quels que soient leur âge ou leur forme d'expression sexuelle ».

La sexualité : un droit fondamental pour tous

La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 poursuit ce travail de définition en fixant un objectif de réponse aux **besoins spécifiques des publics les plus vulnérables** (axe 4 de la stratégie). Pour ce faire, l'Entraide Union promeut la **liberté des personnes en situation de handicap d'avoir une vie affective et sexuelle** choisie et épanouie, dans les limitations liées au respect de l'autre et de la loi. Dans ce cadre, 2 documents essentiels guident la politique associative :

-  Une **Charte de la vie affective et du droit à l'intimité** établie en 2019.
-  Le CPOM Ile-de-France médico-social (2023-2027) avec des objectifs consacrés aux actions **d'information et de formation** sur la vie affective, intime et sexuelle, et de prévention des **violences faites aux femmes**.

La mise en œuvre concrète de la VIAS au sein de l'Entraide Union

Afin de matérialiser son engagement dans le respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les ESMS, l'Entraide Union contribue aux travaux du **comité de pilotage Intimagir d'Île-de-France** et a participé à une journée organisée par





l'association **Femmes pour le dire femmes pour agir** (FDFA), le 22 novembre 2024, sur les violences faites aux femmes en situation de handicap. Ces collaborations permettent de développer le réseau d'acteurs et de partenaires spécialisés sur les questions de santé sexuelle. Par ce biais, trois professionnels de l'Entraide Union ont bénéficié de la **formation « référent intimité, sexualité et parentalité »** en 2024.

Plusieurs initiatives dans les ESMS proposent des temps de sensibilisation et d'information à la vie affective et sexuelle aux personnes accompagnées ainsi qu'à leurs proches (sous la forme de **groupes de parole** notamment). Par exemple, au sein de la **résidence Barbanègre**, des chambres doubles permettent d'accueillir et d'accompagner les couples.

Enfin et pour permettre d'apporter un étayage aux équipes de professionnels, un **support de formation** est accessible sur la plateforme intranet de l'association. Il reprend les principes d'accompagnement et propose un cadre de mise en œuvre de la vie intime, affective et sexuelle dans les ESMS.

De cette façon, l'Entraide Union s'affirme comme un **acteur engagé dans la promotion de la santé sexuelle et de la gestion des violences sexuelles** en accord avec les directives de la circulaire du 5 juillet 2021 (relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences).



La dynamique inter-établissements, une synergie source de bonnes pratiques

Depuis de nombreuses années, l'Entraide Union tend à faire de ses différences, sa force. La diversité des personnes accompagnées, des professionnels, des territoires d'intervention sont autant de richesses à valoriser. C'est pourquoi, en 2024, de nombreuses actions ont été mises en place pour favoriser les regards croisés des différents acteurs et impulser une réelle dynamique de pair-aidance.

Promouvoir la participation des personnes accompagnées implique des **interactions entre la personne et son environnement**. Elle vise à donner un rôle à la personne dans les processus qui la concernent.

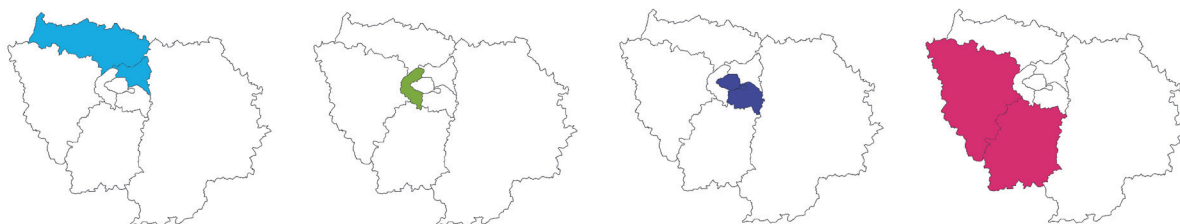
L'Entraide Union, à travers la structuration de son organisation, tend à développer l'exercice de cette expérience dans les différents espaces mis à disposition des professionnels. A travers différents niveaux de participation, elle pose le **principe d'autodétermination comme levier essentiel de la construction professionnelle**.

Les dynamiques territoriales inter-établissements

La transformation en dispositif, portée par les autorités de tutelle, vise à développer des **offres plus modulables et réactives** d'accompagnement. Pour permettre cela, il est indispensable de se connaître et de connaître les acteurs avec lesquels s'articuler.

C'est pourquoi, au fur et à mesure des réécritures de projets, des **rapprochements d'établissements et de services sont opérés**. Au-delà des enjeux de mutualisation de certaines fonctions supports, ils permettent de développer une **culture commune** et des modalités d'accompagnement complémentaires.

En 2024, cette dynamique s'est traduite par la mise en place des **directions territoriales sur l'Île-de-France**. Quatre directions territoriales ont été définies. Pilotées par un directeur de territoire, elles vont être renforcées au cours des mois à venir par des compétences en ressources humaines et financières.



Elles visent à pouvoir **favoriser les liens inter-établissements** et être davantage forces de propositions au regard des **enjeux locaux**. Ainsi, en 2024, les premiers effets déjà constatés sont les suivants :

- ✓ développement, par territoire, de l'offre **d'analyse de la pratique professionnelle**, pour les cadres de directions,



- ✓ mise en place de **groupes de travail**, par expertise professionnelle, sur des sujets ciblés sur certains territoires et développements d'outils partagés,
- ✓ mise en place de **formations mutualisées** sur des besoins partagés,
- ✓ **soutien opérationnel** lors des périodes de vacances de postes et/ou transitions sur les compétences présentées en amont...

Bien que ce mode de fonctionnement ne soit pas institué sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, des modes de fonctionnement similaires ont été mis en place ces dernières années et ont vocation à se développer. Sensibles à cet aspect, les services supports de la direction générale ont d'ailleurs proposé **davantage de temps de rencontres** s'inscrivant dans cette dynamique sur l'un des ESMS de la région (sensibilisation FALC ou groupe de travail sur les outils loi 2002.2).

Les dynamiques inter-établissements au service d'une démarche projet

L'Entraide Union développe un mode de fonctionnement basé sur la démarche projet. Cette **démarche participative** implique différentes formes de sollicitations en fonction des besoins identifiés. Elles peuvent être définies et répertoriées de la manière suivante :

- ✓ **L'expression et la communication** : s'exprimer, c'est faire connaître quelque chose par le langage. Il s'agit donc de l'affirmation de soi par la prise de parole, sans préjuger de la portée de cette action sur son environnement.
- ✓ **La consultation** a pour objet de susciter des discussions à travers la participation des personnes au processus, donc d'obtenir de leur part des éléments avant d'effectuer des choix.
- ✓ **La concertation** est le fait d'associer les personnes participantes dans la recherche de solutions communes.
- ✓ **La co-décision** enfin, vise le partage de la décision entre les intervenants. Elle implique la négociation pour parvenir à un accord, à une résolution commune.

Ces formes de participation se traduisent alors de manière hétérogène, modulable en fonction de chaque projet. C'est pourquoi, l'Entraide Union développe son expertise à travers **différentes instances** :

Associatives : les **commissions thématiques** permettent d'engager des réflexions sur des enjeux d'amélioration ou de consolidation de réponses apportées à l'accueil, au soutien des personnes accompagnées et de coordonner les actions. Elles constituent des lieux d'échange et de concertation et répondent à une **conception participative et collective de la vie associative**. Les commissions proposent des compléments d'informations et des recommandations aux instances statutaires afin de soutenir leur prise de décisions.

Techniques : les ateliers de direction ou les groupes de travail visent à développer des modes de réponses fonctionnels, visant à **dépasser des problématiques opérationnelles** et faisant "ressources communes" pour les professionnels. Elles s'appuient sur leur expertise pour être force de proposition et trouver ensemble, des organisations les plus pertinentes et cohérentes au regard des enjeux portés par chacun des acteurs.

Territoriales : les espaces de rencontres territoriaux favorisent la **connaissance réciproque** des différents acteurs et s'appuient sur le réseau local pour développer des modalités d'accompagnement réactives et opérantes. Elles facilitent le lien entre les professionnels et permet de **développer de nouvelles réponses**, notamment face à l'absence de compétences professionnelles, pour les métiers les plus en tension.

L'inauguration du siège social : bienvenue chez vous !



Ce sont près d'une centaine d'invités et de partenaires fidèles qui ont répondu présents pour la cérémonie de vœux et d'inauguration du nouveau siège de l'Entraide Union à Cachan, le jeudi 25 janvier.

Cette inauguration fut placée sous le signe de la **coopération et des synergies**, axe fort de notre Projet associatif, que l'association tout entière traduit en actes au quotidien. Outre la visite de nos nouveaux locaux, le parcours avait été préparé par une équipe de salariés du siège, pour que chaque invité puisse participer à ce que nous appelons notre « **maison commune** ».

Chacun était ainsi amené à caractériser notre « maison commune » en trois mots formant ce **nuage de mots** (ci-contre), sans surprise, reprenant en tous points les valeurs essentielles et historiques de l'Entraide Union : partage, solidarité, entraide, respect, convivialité, ont ainsi été mis en avant par tous les participants !

La maison commune est aussi celle de tous nos établissements : c'est ainsi qu'un **concours photos** a été organisé et que les invités ont pu élire la photo lauréate qui désormais décore les murs de nos locaux.

La salle de réception, préparée par un groupe de salariés du siège chargé de la décoration, était parée des œuvres des ateliers artistiques de deux de nos établissements : l'**atelier A92 de l'ESAT Camille Hermange** et l'atelier artistes/autistes de l'**EMP les Avelines**. Ces tableaux sont venus décorer les murs du siège et nos visiteurs ont pu découvrir, au fil du temps, ce que nos artistes créent. Un QR code de présentation des établissements fut mis en place sous chaque œuvre.

Madame la maire de Cachan, **Hélène de Comarmond**, qui nous a fait l'honneur de sa présence, s'est amusée dans son discours à faire référence à la maison commune que représente la mairie dans l'esprit républicain en insistant sur sa volonté de faire de la ville de Cachan, une ville accueillante pour tous, inclusive des différences de chacun. Elle a rappelé



« l'importance des territoires à être au rendez vous d'une ville inclusive qui est en capacité d'avoir une population que l'on accompagne quelles que soient ses différences ».

Alain Girard, président de l'association, outre les formulations de vœux pour chacun, a rappelé quant à lui, la place et l'histoire de l'Entraide Union dans son secteur et l'importance de prendre de la hauteur sur les événements quotidiens, qui nous entraînent chaque jour dans un flot de vagues à traverser et de toujours garder en tête les mots d'Henry Drummond « le bonheur d'avoir ou d'obtenir n'existe pas, seul celui de donner compte ! ».

Citation reprise volontiers par Monsieur **Métin Yavuz**, représentant le conseil départemental du Val de Marne qui a lui aussi rappelé à quel point l'autre, dans sa différence, devait être l'objet de toute notre attention et nos combats.

Et pour clore cette belle cérémonie, quoi de mieux qu'un cocktail dinatoire, lui aussi préparé en synergie par deux de nos ESAT, les **Ateliers de Jemmapes** et **Evelyne Conte**. Une première coopération qui n'a pas manqué de ravir nos convives !



La qualité de vie au travail (QVT) au cœur des projets à l'Entraide Union

Conformément aux orientations associatives, les structures de l'Entraide Union développent des initiatives pour améliorer la qualité de vie au travail. Cette démarche nécessite souvent la mobilisation de partenaires extérieurs qui viennent renforcer par leur expertise les moyens mobilisables. Voici quelques exemples de ces initiatives.

Démarche de prévention des troubles musculo squelettiques en collaboration avec la médecine du travail

Une sensibilisation du **travail sur écran** a été proposée aux professionnels du **SESSAD Delphidys** avec la participation du service de santé au travail. Cette initiative visait à offrir un temps d'analyse des postes de travail par l'ergonome et le médecin du travail en vue de proposer les adaptations requises : postures, matériel ergonomique et **organisation de l'environnement de travail**. Ce partenariat renforce la prévention et contribue ainsi à une meilleure qualité de vie au travail, favorisant la santé et le bien-être des professionnels.

Pratique du Yoga au sein d'une structure

Au **CAMSP de l'Albarine**, l'Entraide Union propose des **séances de yoga** pour améliorer le bien-être des salariés. Le yoga aide à réduire le **stress**, à mieux se **concentrer** et à gérer



les **émotions** dans le travail. En pratiquant régulièrement, les équipes peuvent se détendre et travailler dans une ambiance plus calme et agréable. Cette activité soutient l'équilibre entre le travail et le bien-être personnel.



L'analyse des pratiques dans les structures

L'Entraide Union valorise également l'**analyse des pratiques professionnelles** au sein de ses établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS). Cette démarche collective consiste à réfléchir, en équipe, sur les méthodes, les difficultés rencontrées et les situations professionnelles vécues au quotidien. L'objectif est de créer un espace de dialogue et d'échange qui favorise la compréhension mutuelle, l'entraide et la **co-construction de solutions adaptées**. L'analyse des pratiques contribue à renforcer la cohésion d'équipe, à prévenir l'épuisement professionnel et à améliorer la qualité des interventions auprès des bénéficiaires. Elle permet ainsi de **concilier exigences professionnelles et bien-être au travail**, au bénéfice des salariés comme des publics accompagnés.

La création des directions territoriales : une nouvelle étape pour l'Entraide Union

En 2024, 4 directions territoriales ont été créées en application des réflexions engagées pour les frais de siège associatif (négociation réalisée en 2022). Ce projet, nommé "Avenir et territoires", vise à doter l'Entraide Union d'une nouvelle organisation fonctionnelle.

Une organisation pour s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui

Face à la complexité croissante du secteur médico-social et aux exigences accrues des financeurs, l'Entraide Union a engagé une réflexion sur l'**évolution de son organisation**. L'enjeu est de renforcer notre efficacité, mieux soutenir les établissements et **favoriser l'innovation collective**.

Une étude approfondie, combinant diagnostic interne, comparaison sectorielle et concertations, a mis en lumière **plusieurs constats** :

- ✓ Le siège ne peut répondre **seul en direct** à tous les besoins des établissements ;
- ✓ Les autres acteurs comparables ont développé des **échelons territoriaux intermédiaires** et mutualisé des fonctions support à ce niveau ;
- ✓ Les logiques de parcours usagers et les projets inter-établissements nécessitent une **coordination renforcée de proximité**.

Proximité, coordination, et pilotage partagé

La création des directions territoriales (DT) s'inscrit dans une volonté forte : **renforcer le lien de proximité entre le siège et les établissements**, structurer le dialogue de gestion et por-



ter les politiques associatives au plus près du terrain.

Les DT agissent comme des relais d'appui managériaux et stratégiques :

- ✚ Elles **accompagnent** les directions d'établissement dans leurs missions ;
- ✚ Elles **animent** des dynamiques territoriales autour de projets communs ;
- ✚ Elles **coordonnent** des fonctions ressources (RH, finances, patrimoine...) ;
- ✚ Elles **contribuent** à la qualité, au développement et à la sécurisation des structures.

Cette organisation est fondée sur une approche managériale humaine, un pilotage par la confiance, des outils partagés et des temps d'échange réguliers avec la direction générale.

Une démarche progressive encore à formaliser

Depuis 2022, Entraide Union a engagé une démarche participative : consultations des directions, groupes de travail régionaux et thématiques, journées d'échange... cette phase a permis d'**affiner le périmètre et les missions des DT**. La mise en œuvre nécessite désormais :

- ➔ Une **définition partagée** complète de l'organisation ;
- ➔ Une **fiche de poste** structurée des DT ;
- ➔ Des **instances de coordination** régulières avec le siège et entre les établissements ;
- ➔ Une plateforme territoriale pour **mutualiser les expertises** support et d'appui ;
- ➔ Des **outils de pilotage** harmonisés et des **démarches qualité** territorialisées

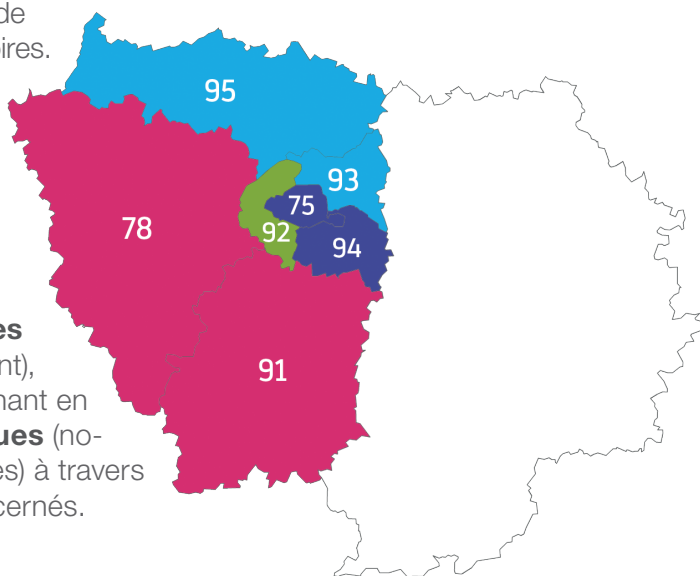
Ce travail se finalisera en 2025.

Une organisation territoriale à taille humaine

Pour assurer une présence cohérente sur l'ensemble du périmètre national de l'association, un découpage en territoires a été défini. Chaque territoire regroupe un ensemble d'établissements géographiquement et fonctionnellement liés tout en restant à taille humaine pour **favoriser l'animation managériale**. Ce maillage permet :

- ➔ Une meilleure connaissance des **réalités locales** ;
- ➔ Une **coordination efficace** entre établissements et partenaires institutionnels (ARS, départements...) ;
- ➔ Une **lisibilité accrue des actions** de l'Entraide Union à l'échelle des territoires.

Fin 2024, **quatre territoires opérationnels** (92, 75-94, 78-91 et 93-95) ont été déployés en **Ile-de-France** regroupant **une dizaine d'établissements**. Un cinquième territoire, qui correspond à l'activité de l'association dans la région **Auvergne-Rhône-Alpes** (une dizaine d'établissements également), sera intégré au dispositif global en prenant en compte les **spécificités géographiques** (notamment la distance entre les structures) à travers un dialogue de projet des acteurs concernés.



De l'innovation avec la *Tovertafel* et le robot NAO

La MAS Lucie Nouet s'est dotée en juillet 2024 de la Tovertafel ou « Table magique ». Alors que le projet de recherche « Activité NAO » a été instauré au sein de l'Hôpital de jour Francine Klein, sur la suggestion et l'encouragement de la commission scientifique de l'Entraide Union.

La "table magique" ou *Tovertafel*



Par le biais de capteurs de mouvements et d'une intelligence artificielle, la Tovertafel **projette des jeux interactifs** sur une surface plane que ce soit une table ou le sol.

Adaptés aux personnes présentant des **troubles cognitifs et des besoins spécifiques**, ces jeux sont organisés en plusieurs niveaux allant de la perception sensorielle à la cognition de haut niveau proposant une stimulation cognitive, physique et sensorielle variée. Les résidents interagissent avec les jeux par leurs mouvements, entraînant des évolutions du jeu ainsi que des effets sonores et visuels incitatifs et valorisants.

Ces moments ludiques offrent aux résidents une **stimulation riche et de nouvelles interactions** via des jeux en coopération diminuant l'isolement social de certains. D'autre part **la spontanéité et l'estime de soi sont**

renforcées. La Tovertafel permet de réunir des personnes avec différents niveaux cognitifs, en modulant les conditions de participation (utilisation d'outil, jouer uniquement avec certaines couleurs...). Les encadrants et thérapeutes redécouvrent les résidents sous une autre facette, et parfois des **compétences cachées s'expriment**.

Ainsi les personnes accompagnées travaillent de manière implicite des compétences cognitives essentielles comme la concentration, l'inhibition, l'exploration de l'environnement, la flexibilité... mais aussi la mise en mot des émotions suscitées !

Cet investissement a été rendu possible grâce au Dispositif d'appui aux projets internes de développement (**DAPID**) de l'Entraide Union, qui a financé 50% de l'investissement soit 6000€.

Le robot NAO

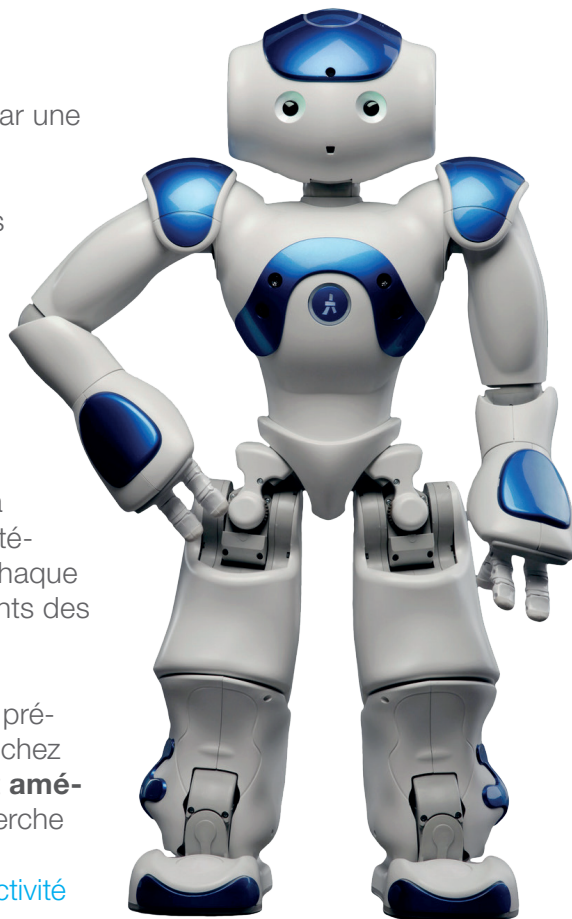
Ce projet, initié en 2023 par la commission scientifique, découle d'une co-construction entre les professionnels de la structure (directrice, médecin psychiatre, éducatrices spécialisées) et l'équipe de recherche (composée d'un enseignant-chercheur et d'une psychologue doctorante).

Il vise à encourager l'interaction entre des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et un **robot humanoïde** nommé NAO. Mesurant 58 cm de hauteur, ce robot est spécialement adapté aux jeunes enfants en raison de sa taille réduite et de son aspect ludique, ce qui en fait le choix privilégié pour l'interaction avec les **enfants atteints de TSA**.



Ses comportements seront téléopérés en temps réel par une psychologue.

L'activité NAO consiste à présenter le robot aux enfants dans le cadre d'une comptine, pendant laquelle le robot effectue des **mouvements synchronisés avec la musique**, comme par exemple le moulin avec ses mains. Cette activité, d'une durée d'environ 5 minutes, est organisée une fois par semaine au sein d'un groupe, dédié à la lecture de contes, animé par deux éducatrices spécialisées. De plus, une activité similaire est mise en place chaque semaine avec la psychologue en tant qu'animatrice, servant de groupe témoin. Des **enregistrements vidéo** sont effectués à chaque session afin d'analyser ultérieurement les comportements des enfants en présence de NAO ou d'un adulte.



L'objectif principal de cette étude est de déterminer si la présence du robot NAO peut susciter un plus grand intérêt chez les enfants pour l'activité, ce qui pourrait potentiellement **améliorer leur engagement**. Plus précisément, cette recherche vise à répondre à **deux questions** :

- ☑ Les enfants restent-ils **davantage investis** dans l'activité avec le robot NAO qu'avec un adulte ?
- ☑ Cet investissement accru se traduit-il par une meilleure performance des enfants dans **l'exercice d'imitation** avec le robot NAO par rapport à un adulte ?

Pour répondre à ces questions, deux mesures principales ont été utilisées : le **temps de regard** dirigé vers l'animateur, qu'il s'agisse d'un robot ou d'un adulte, et le **nombre d'imitations** effectuées par les enfants pendant l'activité.

Les premiers résultats montrent qu'en moyenne, les enfants ont passé plus de temps à **re-garder le robot** (48 % du temps de comptine) que l'adulte (31 % du temps de comptine). Cependant, au niveau individuel, deux enfants sur trois ont montré un intérêt plus marqué pour le robot que pour l'adulte, bien que des variations aient été observées, suggérant que l'effet du robot n'est pas uniforme sur tous les enfants. En ce qui concerne **l'imitation**, seuls quelques comportements ont été observés, et un seul enfant a présenté davantage d'imitations avec l'adulte qu'avec le robot, ce qui va à l'encontre de nos attentes initiales. Ainsi, bien que le robot semble capter l'attention des enfants, cela ne se traduit pas nécessairement par un plus grand nombre d'imitations pendant l'activité, voire cela pourrait même les diminuer.

Étant donné le nombre limité d'enfants participant à l'activité NAO, ces résultats doivent être **interprétés avec prudence**. La poursuite du projet est prévue pour l'année 2025, ce qui permettra d'augmenter le nombre de participants à l'étude et donc d'améliorer la fiabilité des résultats.

Selon Gilles Clément, président de la commission scientifique : *“le robot NAO est un nouvel outil « tiers » placé entre **l'utilisateur et le thérapeute**, qui a le potentiel d'améliorer la communication et de faciliter la progression de nos enfants. Cette expérimentation à l'**Hôpital de jour** est très intéressante pour l'Entraide Union et au delà.”*



Episode 4 de la transformation numérique

Le renouveau après la bataille : un plan de vol dédié aux besoins métiers

Après le bouleversement que nous avons vécu en 2023, il était temps de vivre une année dédiée à la reconstruction et à l'avancée de projets structurants pour les établissements.

Débutons par un bilan global

Le principe d'un vol réussi relève d'un équilibre permanent entre quatre forces fondamentales : la portance, le poids, la traînée et la poussée. Nous avons initié ces forces l'année précédente. 2024 représente notre vol réussi. L'équilibre est présent et il est **prometteur**.



Tout d'abord, l'Entraide Union a su **transformer les contraintes** et les freins rencontrés en **leviers**. Nous avons discuté, travaillé ensemble pour répondre aux obligations et recommandations fortes et ainsi leur **donner du sens**.

Plus précisément, le service système d'information (SI) a sa place dans les organisations, les stratégies et le conseil auprès des directeurs et des cadres. **L'utilisation du mot système d'information est acquise pour tous**. Enfin, l'objectif pour 2025 : **atteindre l'utilisateur** du système d'information et lui apporter une **conscience numérique**.

Rétrospectives sur nos projets 2024

C'est ainsi qu'en 2024 nous avons lancé la construction de **projets complexes**, terminés pour certains, leurs déploiements grâce à une méthodologie de gestion de projet.

Dossier Usager Informatisé : Imago DU

L'Association Entraide Union poursuit son **virage numérique** en déployant une nouvelle étape pour son **dossier usager informatisé** à travers une adhésion au programme ESMS Numérique. Ce programme permet le déploiement des **trois services socles** au sein des accompagnements usagers :

1. L'INS (identifiant national de santé)
2. Le dossier médical partagé
3. La messagerie sécurisée de santé

L'identito-vigilance, la transparence de l'information et la communication sécurisée via des espaces numériques dédiés sont maintenant à notre disposition.



Les évolutions **d'Imago-DU** sont au cœur de nos préoccupations. Nous comptons sur vous pour permettre cette amélioration continue dans nos pratiques et organisations et dans la participation active face à une sécurité toujours plus grandissante.

Gestion commerciale ESAT : Météor

Une équipe dédiée de référents à la **gestion commerciale des ESAT** a été constituée afin de travailler sur le cahier des charges et le choix de l'éditeur. Il s'agit malheureusement du périmètre perdu lors de la **cyberattaque** subie en 2023.

Météor a été à nouveau sélectionné pour répondre à nos besoins métiers. Un chef de projet est désigné pour coordonner l'ensemble et fait partie du pôle finances.

De longs mois de travail ont été menés afin de préparer les nouveaux environnements et travailler sur les bases de données. Le lancement est prévu pour 2025.

Dossier Patient Informatisé, Gestion Administrative Patient et PMSI : Axigate

Notre **Hôpital de Jour Francine Klein** à Paris, seule structure qui répond au secteur sanitaire, a fait le choix d'**informatiser l'intégralité de son circuit**. Nous sommes donc face à une migration pour la Gestion Administrative Patient et le PMSI et à un déploiement total pour le Dossier Patient Informatisé.

L'année 2024 a été marquée par la constitution de groupes de travail, de paramétrage, de test afin de lancer ce nouveau challenge. Le déploiement du Dossier Patient Informatisé est attendu dès septembre 2025.

Nos chantiers 2024 pour une ouverture en septembre 2025 : Bourgoin Jallieu et Ecoen

Nos années sont représentatives de constructions immobilières. L'année 2024 est consacrée à deux magnifiques chantiers : l'**IME-SESSAD Daniel Séguret** à Ecoen et le SESSAD de **Bourgoin Jallieu**

La définition des besoins, la coordination des équipes avec les acteurs travaux, la collaboration étroite entre les équipes du siège et les établissements sont notre quotidien depuis de nombreux mois.

Pour conclure

Cette année 2024 est la représentation d'un travail collectif qui répond pleinement à notre axe 4 du Projet associatif "Adapter, moderniser et formaliser nos modes d'organisation et de fonctionnement". Une année féconde dédiée à l'amélioration de nos outils métiers. Nous tenons à remercier toutes les équipes et les utilisateurs du SI.



Colloque Entraide Union : la place du sport dans nos établissements

Mercredi 25 septembre 2024, à l'espace Reuilly dans le 12^{ème} arrondissement de Paris, a eu lieu notre colloque "La place du sport dans les établissements du médico-social, du social et du sanitaire".



Préparé et organisé par différents acteurs de l'association, **professionnels comme administrateurs bénévoles**, cette manifestation a vu différentes personnes exposer et débattre sur la scène : médecins, éducateurs sportifs, étudiants, universitaires, directeurs d'établissement et professionnels ont fait de cette journée un moment de partage d'informations, de démonstrations et de témoignages, tous aussi surprenants les uns que les autres. Une belle réussite collective et motivante !

Notre colloque était organisé autour de trois tables rondes.

A l'image de l'Entraide Union, les participants incarnaient la diversité des parties prenantes de notre association : un administrateur bénévole en animateur, des partenaires partageant nos valeurs, des chercheurs pour éclairer nos réflexions et bien sûr des professionnels et des personnes accompagnées pour illustrer chaque thématique. En écho à notre Projet associatif, les thématiques justement couvraient une bonne partie de nos champs d'intervention.



Le sport, vecteur de santé. De plus en plus diffusé dans la population générale, c'est une réalité depuis longtemps dans les établissements médico-sociaux, à l'instar du quotidien de la MAS de Vélizy.



Le sport, vecteur d'inclusion. Pour dépasser l'épithète scolaire et ramener l'esprit même d'inclusivité, et faire des plus vulnérables des membres à part entière d'une communauté humaine dans toutes ses dimensions. Pour faire société. Une société qui intègre les personnes vivant avec un handicap avec le sport comme moyen de transcender les difficultés comme nous l'a raconté Dominique.



Le sport, outil d'accompagnement. Une des couleurs de la large palette dont se servent les équipes de l'Entraide en s'adaptant à chaque individu et à chaque histoire singulière, comme celle de Yacine du DITEP Paul Murlon dont le parcours s'est éclairé avec la perspective d'une profession sportive ou celles des jeunes relevant de la protection de l'enfance à la MECS de l'Entraide Allier.

Analyse et pragmatisme, sérieux et émotion, engagement et professionnalisme se sont succédés et répondus dans les propos des intervenants. Tous réunis autour d'une fierté commune et une activité universelle : celle d'un corps complice de son épanouissement personnel et collectif, notre colloque méritait, sans nul doute, la labellisation **Grande cause nationale**.



La danse de Lucie Nouet

Nikolaï Rimski-Korsakov a écrit “le vol du bourdon”, Aram Khatchatourian “la danse du sabre” et ce 25 septembre les éducateurs et moniteurs de la MAS ont exécuté devant nos yeux ébahis “la danse de Lucie Nouet”.

En réalité, sur des tatamis fraîchement étendus sur la scène de l'espace Reuilly, s'est déroulée une **com-position sportive** soigneusement préparée par Damien Antoine, éducateur sportif et Alexandre Faure, référent LSF (les deux sourds). Ces deux professionnels de l'aide à l'accompagnement mais aussi **deux judokas passionnés**, ont eu cette idée de faire accomplir à Frédéric et René-Tran, résidents de la MAS Lucie Nouet, non voyants et malentendants, des prises de judo dans un espace aussi restreint que sécurisé par leur présence attentive.



Ces quatre compères se sont alors mis en mouvement progressivement. Tout d'abord à travers des exercices d'échauffement, principalement la fameuse “roulade” qui permet à tout judoka amateur, très tôt, de savoir tomber en n'importe quelle occasion. Et puis, sans autres bruits que les manifestations d'émotion de Frédéric et René-Tran, devant une **assistance silencieuse**, les combats virtuels se sont mis en route. Le judo a surgi des tapis ! D'abord O-soto-gari, le “croc en jambe”, première prise de judo, puis Ippon seoi nage ou première d'épaule. Chaque mouvement a d'abord été “répété” par les éducateurs, puis réalisé par Frédéric et René Tran, dont la joie était **communicative**.

C'est le défi que se sont lancé ces deux ceintures noires : faire connaître la joie d'un sport complexe à deux êtres humains que d'aucuns ne croiraient pas capable de s'en approcher. Et Lucie Nouet, enseignante et **grande figure de l'Entraide Universitaire**, a dansé ce mercredi !

La force de Ninon, grand témoin

Ninon Forget, grand témoin de la journée, a permis par son témoignage de faire le lien entre tous les sujets abordés lors des tables rondes. Grande sportive depuis sa plus jeune enfance, Ninon pratiquait **l'équitation** à un niveau élevé et allait de compétitions en compétitions.

En 2020, à l'âge de 18 ans, elle a subi un accident de cheval qui l'a rendue **aveugle**. Des mois de rééducation et de réparation faciale suite aux dizaines de fractures qui ne l'ont pas empêché de remonter à cheval, sa passion, mais aussi de continuer ses entraînements de **haut niveau**. C'est une jeune femme pleine de vie que les participants ont pu écouter avec beaucoup d'attention et d'émotion.

Elle est revenue sur les **difficultés qu'elle a rencontrées** pour continuer à pratiquer notamment le saut d'obstacles en milieu ordinaire, mais c'était sans compter sur sa résilience et sa motivation. Avoir un accident aussi lourd l'année de son



baccalauréat ne l'a pas non plus empêché de l'obtenir avec mention et de s'inscrire à la faculté pour poursuivre son cursus, entourée de ses amis et sa famille qu'elle remercie sans cesse pour leur soutien.

Et puis, « devenir aveugle m'a aussi ouvert à des activités que je ne connaissais pas, comme le para-dressage ! Ce qui prouve que la vie amène toujours aussi des choses positives dans l'adversité ! ». Un modèle pour beaucoup, que nous ne manquerons pas de suivre à Los Angeles pour les **prochains Jeux Olympiques** qu'elle a bien l'intention de concourir !

Bouge chaque jour

Au-delà des sujets abordés sur les tables rondes, qui ont pu chacun être approfondis par les intervenants, il fut beaucoup question de **l'activité physique** pratiquée au quotidien.



Les nombreuses prises de paroles ou même mises en situation dans les établissements qui ont été présentées, montrent en effet que le plus important pour rester en bonne santé et se sentir bien dans son corps passe par la **pratique quotidienne** d'une activité physique aussi minime soit-elle, si elle reste régulière. Une sortie en forêt, des petits parcours de marche et obstacles sur tapis, ou encore des pauses actives proposées par les étudiants présents de **l'ANESTAPS** ont permis cette prise de conscience pour beaucoup de participants !

Il n'est pas toujours nécessaire d'investir dans de grands dispositifs ou matériels pour bouger au quotidien. Le docteur **Marie-Pierre Ledu-Ajavon**, administratrice à l'Entraide Union, l'a d'ailleurs bien résumé : « Prenons les escaliers plutôt que l'ascenseur et à moins de 1km, on ne prend pas sa voiture pour aller acheter son pain ! » a-t-elle conseillé aux participants. Pour les personnes en situation de handicap, notamment celles en fauteuil, cette pratique quotidienne est nécessaire pour que **les muscles ne s'engourdissent pas trop**, ont voulu aussi témoigner les éducateurs présents.

Et puis, quoi de mieux que la labellisation de **grande cause nationale** obtenue par l'Entraide Union pour ce colloque pour le répéter : « Bouge chaque jour ! ». Faisons en sorte individuellement et collectivement que ce ne soit pas qu'un slogan ! Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières...

Des projets innovants, inspirants et récompensés



A l'issue des échanges, l'Entraide Union a souhaité mettre en lumière des initiatives de ses partenaires qui contribuent à développer la pratique sportive dans les secteurs du médico-social et du sanitaire lors d'une remise de prix. Le but étant d'illustrer par des exemples concrets des actions qui répondent aux besoins et enjeux évoqués plus tôt dans la journée, tout en valorisant ceux qui les initient.

Ainsi, lors de l'inscription, chaque participant a eu l'opportunité de partager en quelques lignes un **projet sportif** qu'il porte ou qu'il voudrait développer dans le futur. Après une sélection réalisée par un jury interne, **trois projets ont été retenus et récompensés**.



Les événements sportifs à l'Entraide Union

Cette année 2024 a vécu sous le signe de l'olympisme. Beaucoup de nos établissements ont participé à des événements sportifs de toutes sortes, soit comme spectateurs (notamment à Paris 2024) soit comme acteurs, lors de manifestations locales ou nationales. En voici quelques souvenirs :



Le **DITEP Paul Murlon** (01) vainqueur d'un tournoi régional de rugby



Le **DITEP Rosa Parks** (93) au mondial de foot inter-DITEP



Sport et autisme à l'**IME au Fil de l'Autre** (92)



Le complexe **Evelyne Conte** (92) vice-champion de France avec les rouge-et-blanc de Clichy



L'**ESAT les ateliers de Jemmapes** (75) vainqueur du tournoi de foot inter-ESA



L'**IME Henri Wallon** (95) labellisé Génération 2024



L'Entraide Union et les Jeux Olympiques de Paris 2024

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, plusieurs de nos établissements ont vécu des moments forts : participation des jeunes du SESSAD Dysphasia aux épreuves paralympiques, implication des travailleurs des ESAT dans l'aménagement des sites, et fierté de voir Mélissa, de l'ESAT Jean Moulin, porter la flamme olympique. Retour sur ces expériences uniques qui illustrent, une fois encore, combien sport et solidarité sont étroitement liés.

Les jeunes du SESSAD Dysphasia

C'est avec une grande joie que les jeunes du **Sessad Dysphasia** ont pu assister à **deux épreuves** paralympiques à l'occasion de ces premiers JOP français de l'histoire du sport.



Au programme, les quarts de finale de **cécifoot** pour encourager l'équipe française, (qui allait devenir championne olympique quelques jours plus tard) : les jeunes ont pu s'essayer à la Ola silencieuse, voir la Tour Eiffel scintiller pendant le 2^{ème} but de la victoire et questionner en direct les règles de ce sport si impressionnant.

Puis le lendemain, d'autres jeunes sont allés à Roland Garros pour découvrir le **Tennis Fauteuil** lors de la demi-finale féminine. Ils ont découvert un lieu historique, vécu une belle ambiance sportive et suivi un match serré jusqu'à la fin.

En plus des souvenirs exceptionnels, ces moments conviviaux ont été propices à la cohésion entre les nouveaux arrivants du SESSAD et les jeunes déjà accueillis. Tous ensemble, ils ont réfléchi à la notion du handicap et à ses spécificités : visible, invisible etc. Ils ont aussi pu questionner les difficultés que cela pouvait engendrer dans leur vie quotidienne et

évoquer ensemble les différentes ressources disponibles en chacun et auprès de chacun pour y faire face.

La MAS Lucie Nouet

Le conseil départemental des Yvelines a offert aux établissements médicosociaux qui le souhaitaient des places pour les jeux Olympiques et Paralympiques 2024.



C'est avec un plaisir évident que des résidents et professionnels de la **MAS Lucie Nouet** ont répondu présents et ont pu apprécier les demi-finales du saut d'obstacles dans les **jardins du parc de Versailles**, un espace aménagé, entre-autres par les travailleurs de l'ESAT Lucie Nouet, le 5 août et aux finales du para ping-pong le 4 septembre.

Résidents comme accompagnateurs ont pu apprécier l'excellente organisation de ces événements, la disponibilité et l'attention des forces de l'ordre et des bénévoles, le tout dans une ambiance des plus passionnées et cordiales.



Un moment historique pour l'ESAT Jean Moulin

C'est avec une immense fierté que nous annonçons que Mélissa, travailleuse à l'**ESAT Jean Moulin**, a eu l'honneur de **porter la flamme olympique** dans le cadre des Jeux Paralympiques de Paris 2024.



Son engagement, sa persévérance et son dévouement sont une source d'inspiration pour nous tous. Ce moment symbolise non seulement la passion du sport, mais aussi l'inclusion et la reconnaissance de toutes les personnes, quel que soit leur parcours.

Chez nous, l'inclusion est plus qu'une valeur, c'est une **réalité quotidienne**. Le parcours de Mélissa en est la plus belle preuve. **Bravo à Mélissa** pour son travail extraordinaire !

C'est avec une grande joie que ses collègues et les encadrants de l'ESAT Jean Moulin (moniteurs et direction) l'ont accompagnée à ce rendez-vous **devant l'Hôtel de Ville de Paris**.

Les travailleurs de l'ESAT Lucie Nouet ont œuvré pour les JOP 2024

Il serait difficile d'évoquer les actions-phares de 2024 sans mentionner le **travail de préparation**, dans le parc du Château de Versailles, en sous-traitance de la société Normandie Drainage des 5 000 m sur 50 m de large du **parcours de l'épreuve de cross-country**.

Répondant quasiment dans l'instant à la prospection commerciale de cette société spécialisée dans l'aménagement des parcours sportifs équestres, l'ESAT a pu contribuer, pendant près de **9 mois** à l'entretien de ce parcours situé dans un cadre exceptionnel. Cet épisode reste pour les personnes y ayant participé, personnes accompagnées comme professionnels de toutes catégories confondues, un **moment fort** de l'année 2024.



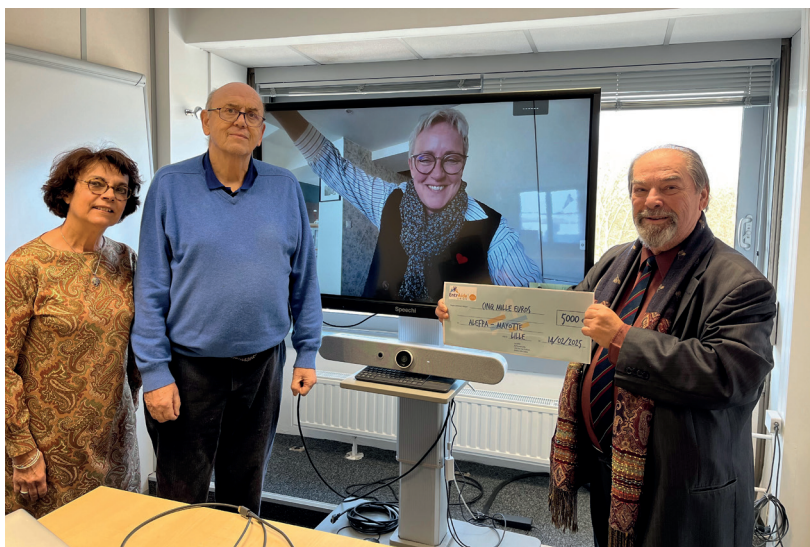
« Ils avaient un petit sourire aux lèvres et n'étaient pas peu fiers au moment de grimper une dernière fois dans le camion de chantier, pour participer à ce qui restera la contribution la plus emblématique de leur jeune carrière. Il faut dire que, durant l'hiver, Laura, Alexis, André, Bruno, Maxime et Noël, sous la direction de Giovanni et d'Estève, ont contribué à l'entretien du parcours de l'épreuve de cross-country des Jeux Olympiques de Paris (5000m de long, 50m de large) dans le cadre prestigieux du parc du Château de Versailles. »



Partenariat avec l'ALEFPA : où en sommes nous ?

En octobre 2023, l'Entraide Union et l'Alefpa signaient une convention de coopération et d'engagement réciproques ayant pour objectif d'améliorer, toujours plus, la prise en charge et l'accompagnement des publics vulnérables.

Fortes de leurs complémentarités et de leurs convergences, nos deux associations entendent porter d'une **voix commune** des projets d'avenir autour de l'évolution des prises en charge et de l'extension des publics.



Après plusieurs rencontres des membres des bureaux respectifs des associations, mais aussi des présidents de commissions scientifiques et éthique tout au long de l'année 2024, nos deux associations ont poursuivi leur **travail de rapprochement** dans le respect des identités et des intérêts de chacun, de manière à pouvoir conduire de nouvelles actions et engager un projet plus large.

Un groupe de travail, copiloté par les secrétaires généraux, est constitué pour examiner tant d'un point de vue juridique qu'opérationnel l'opportunité de la mise en place d'une Fédération, associant l'Entraide Union et l'ALEFPA. Les conseils d'administration (CA) respectifs sont tenus informés et auront à se prononcer **sur chaque point d'étape**. En octobre 2024, chaque CA a donc validé ce principe de fédération.

D'ores et déjà, elles ont pu **porter ensemble des actions** auprès des pouvoirs publics sur les oubliés du SEGUR, mais aussi intervenir dans diverses actions communes comme le colloque sport/santé de l'Entraide Union ou encore les Alefpiades organisées par l'Alefpa.

En 2025, parallèlement à ce travail juridique en cours, nos associations porteront des projets sportifs en commun et débiteront le travail d'écriture d'un **socle de projets communs** qui structurera la mise en perspective de nos futurs projets associatifs.

Gageons ensemble que 2025 nous permette la création d'une belle fédération, et soyons ambitieux, pourquoi pas avec d'autres partenaires qui pourraient nous y rejoindre !



Une nouvelle étape, pour grandir ensemble

En 2024, l'Entraide Union a signé avec la ville de Vigneux-sur-Seine une convention partenariale visant à accompagner la reprise par l'association du centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) Henri Grynszpan.



Créé en 1971 par la municipalité, ce CMPP est un centre de consultations et de soins qui accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes (0 à 20 ans) présentant des difficultés dans leur vie personnelle, familiale et/ou scolaire. Des spécialistes de l'enfance et de l'adolescence travaillent ensemble avec pour objectif la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de ces difficultés.

Soucieuse de garantir la continuité de son action et attentive à la qualité d'accompagnement proposé, la commune de Vigneux-sur-Seine a souhaité se rapprocher d'un acteur reconnu du secteur médico-social pour **assurer la pérennisation de la structure**.

Cette convention encadre et formalise le travail conjoint qui sera réalisé pour préparer au mieux l'intégration au sein de l'Entraide Union.

Initialement prévue dès le 1er janvier 2025, cette reprise a été finalement reportée au 1^{er} **janvier 2026** le temps de finaliser la négociation de ses conditions avec les autorités. Cette année de report a permis de programmer de nouveaux temps d'échanges pour poursuivre les travaux de préparation.

Les moments festifs, partager ensemble

Tout au long de l'année, nos établissements prennent soin de créer des temps de fête et de convivialité pour les enfants, les jeunes et les adultes que nous accompagnons. Qu'il s'agisse des sorties estivales ou des traditionnelles fêtes de fin d'année, chaque moment est l'occasion de partager, de se retrouver et de renforcer les liens. Ces instants simples, faits de rires et de rencontres, témoignent de l'importance que nous accordons à la vie collective et au bien-être de chacun. Retour en images sur quelques-unes de ces belles journées.



De gauche à droite, de haut en bas : IME au fil de l'autre, Complexe Evelynne Conte, ESAT et foyer Jean Moulin, EMP Pierre Huet, MAS Lucie Nouet, Foyer Barbanègre, DITEP Pierre Mâle



Document édité par l'Entraide Union
Association loi 1901
4 avenue Carnot, 94230 Cachan

Imprimé par Boudard imprimeur
11 à 15 rue Marcel Bonnet, 94230 Cachan

Comité de pilotage :
Valentine BULLIAT, Marc DEGENETAIS, Marie LEPRETRE,
Pierre PESTY, Claire TILLY, Sophie TITREN

Réalisation : Pierre PESTY



4 avenue Carnot, 94230 Cachan
Tél. : 01 40 47 93 00 / contact@eu-asso.fr
www.eu-asso.fr

